

REGHIS RABAH, CONSULTANT, ECONOMISTE, PÉTROLIER

Pourquoi les derniers accords Sonatrach/ENI ne sont pas gagnants-gagnants

P. 6

CRÉBUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Promotion des énergies renouvelables

Des programmes qui tardent à voir le jour

Page 7

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Le plaidoyer de Belkacem Zeghmati

«La justice détient, dans le cadre de la loi, tout le pouvoir et agit avec détermination à l'effet de protéger la voix du citoyen», précise le ministre qui cite, entre autres, les «mécanismes juridiques, y compris pénaux» prévus, à cet effet.

Lire page 3



Variants britannique et nigérian

37 nouveaux cas confirmés en Algérie

P. 4



Affaire du tronçon routier de Aïn Defla confié à ETRHB

Amar Ghoul entendu par la justice

L'ex-ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, aujourd'hui en détention, a été entendu hier par le juge d'instruction près du pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique au tribunal de Sidi M'hamed dans l'affaire du tronçon routier confié à l'entreprise ETRHB de Ali Haddad situé à Aïn Defla. P. 4

ELLE SOUHAITE UNE COOPÉRATION ALGÉRIENNE STRATÉGIQUE

La Libye reconnaissante



Les Libyens, selon des observateurs avertis, pourraient solliciter Alger pour une coopération stratégique, dans la reconstruction de leur armée nationale, la relance du secteur pétrolier et d'autres dossiers sensibles... Au nom de la reconnaissance et de la confiance du peuple libyen. Page 2

CRÉBUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Jeudi 1er avril 2021 ■ 7^{ème} année n°603 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

ELLE SOUHAITE UNE COOPÉRATION ALGÉRIENNE STRATÉGIQUE

La Libye reconnaissante

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a tenu à confirmer la disponibilité de l'Algérie à accompagner la Libye dans le processus en cours de retour à des institutions élues pour la reconstruction de l'Etat libyen démantelé par des années de guerre civile depuis l'intervention de l'Otan en 2011 et la prolifération de milices armées dont certaines composées de mercenaires étrangers. Or, dans cet esprit de confiance, les Libyens, selon des observateurs avertis, pourraient solliciter Alger pour une coopération stratégique, dans la reconstruction de leur armée nationale, la relance du secteur pétrolier et d'autres dossiers sensibles... Au nom de la reconnaissance et de la confiance du peuple libyen.

« **L**e soutien de l'Algérie aux nouvelles Autorités libyennes dans leurs démarches d'unification des institutions et d'organisation des échéances électorales, a été au centre de l'entretien téléphonique que j'ai eu, ce mardi, avec mon homologue libyenne, Nadjla al-Mangouche, en sus de notre détermination commune d'insuffler une plus grande dynamique à la coopération entre nos deux peuples frères dans différents domaines. »

Il faut observer que l'Algérie évite de s'im-



miscer dans les affaires intérieures libyennes et se contente, comme à l'endroit du Mali, de répondre à toute sollicitation allant dans le sens de la réconciliation et du dialogue inclusif prôné par Alger depuis le début de la guerre fratricide. Ainsi, dans le domaine de l'assistance logistique, des techniciens de la Sonelgaz se sont déplacés récemment pour rétablir le courant électrique dans plusieurs grandes agglomérations de l'ex-Jamahiriya. Sans omettre de signaler les vivres et médicaments acheminés à titre humanitaire depuis que le cessez-le feu est en vigueur.

LES LAURIERS MÉRITÉS

Pour rappel, cet entretien téléphonique avec son homologue du gouvernement de Transition intervient à un moment où le MAE algérien s'efforce de capitaliser l'évolution positive en Libye ou au Mali dans le cadre de

la feuille de route défendue par l'Algérie qui a toujours insisté sur la solution préservant la souveraineté de ces pays voisins en proie à des conflits internes. Un principe qui a maintenu Alger à équidistance des parties en conflit, ce qui a conféré crédibilité et autorité aux médiateurs algériens refusant toutes ingérences dans les affaires libyennes ou maliennes comme l'a rappelé récemment le Président de la République Abdelmadjid Tebboune. Aujourd'hui, l'Algérie ne peut que se féliciter de la «démarche libyenne visant à unifier les institutions et organiser les échéances électorales» prévues le 24 décembre prochain comme énoncé lors de la Conférence de Berlin.

DE L'ARMÉE LIBYENNE...

Dans ce contexte, les autorités libyennes pourraient solliciter l'Algérie

pour une coopération dans l'encadrement et la restructuration de l'armée unifiée libyenne tandis qu'il s'agit aussi d'expulser tous les mercenaires sponsorisés par des Etats tiers et étrangers à la région. Il en est de même pour la gestion des terminaux pétroliers où l'expérience de la Sonatrach et de ses filiales pourrait profiter aux Libyens toujours «sous le sceau de la confiance et de la reconnaissance» nous confie un diplomate algérien qui rappelle que la société nationale des hydrocarbures a continué son travail de prospection sur le sol libyen alors que les violences avaient déjà commencé à déstabiliser la Libye ?

C'est dans cet esprit que le MAE algérien a pu rassurer son interlocutrice du gouvernement de transition : Disponibilité sans ingérence basée sur l'intérêt du peuple libyen et sur la tradition de bon voisinage au profit de la stabilité régionale. Un cas d'école en matière de diplomatie qui justifie le message adressé par Boukadoum aux MAE tunisien et mauritanien. «Avec mes frères Othman Jerandi, ministre tunisien des Affaires étrangères, et Ismail Ould Cheikh, ministre mauritanien des Affaires étrangères, nous avons à nouveau mis l'accent sur les priorités de la région et réaffirmé la nécessité de continuer d'œuvrer au renforcement des relations de fraternité et de coopération pour construire un meilleur avenir pour nos peuples.»

Diplomatie de paix et de l'entraide contre toutes nouvelles tentatives néocolonialistes de déstabilisation, voilà ce qui explique la vocation mondialement reconnue de l'Algérie comme pivot et puissance régionale.

Nordine Mzala

ELLE EST PRÉVUE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Visite annoncée de Macron en Algérie

Le président français Emmanuel Macron est déjà venu en Algérie en 2018. Il reviendra cette fois-ci pour confirmer le net rapprochement enclenché ces derniers mois mais aussi et surtout pour obtenir un fort soutien à sa propre candidature en 2022.

Le président français compte se rendre en Algérie et certains pays d'Afrique d'ici la fin de son quinquennat, en mai 2022, pour concrétiser un peu plus ce renouveau initié par ces gestes mémoriels à l'égard de l'Algérie. Mais le chemin à parcourir reste toutefois tortueux si l'on en croit le dernier baromètre du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN) dans lequel les Etats-Unis, l'Allemagne et le Canada caracolent en tête en termes d'image auprès des leaders d'opinion africains, loin devant la France (7e), qui se retrouve talonnée par la Turquie. La stratégie de politique mémorielle d'Emmanuel Macron est de tenter de passer l'ardoise magique sur la période coloniale et post-coloniale. Et essayer de renverser la table en choisissant le symbole fort de l'Algérie. Lors de sa visite éclair en 2018, Macron a dit souhaiter qu'on «ravive la relation entre nos deux pays avec le travail mémoriel, que la restitution des crânes soit décidée. On a une histoire particulière, il ne faut pas qu'il y ait de tabou. Je veux une France aux côtés de l'Algérie, une France qui aide à construire l'avenir de ce grand pays et qui aide la jeunesse à réussir. C'est une page



d'avenir que je viens d'ouvrir avec cette nouvelle génération», a-t-il ajouté. Le président français s'est également dit partisan d'un «axe fort» franco-algérien «autour de la Méditerranée qui se prolonge vers l'Afrique» et a relevé les nombreux «champs de coopération prometteurs» dans le domaine économique. La première fois que la plupart des Algériens ont entendu parler d'Emmanuel Macron, c'était lors de sa visite dans le pays en février 2017, alors qu'il était candidat à la présidence. Dans une interview, il est allé plus loin qu'aucun président français ne l'avait jamais fait et a qualifié la colonisation de «crime contre l'humanité». Pourtant, depuis qu'il est

devenu président, Macron a soufflé le chaud et le froid sur la question de l'Algérie. Moins d'un an après avoir visité l'Algérie en tant que candidat, Emmanuel Macron y est retourné en tant que président où il a reconnu que «La France doit assumer son passé colonial en Algérie». Il y a quelques jours, il décide de faciliter la déclassification des archives de la guerre d'Algérie. Cette décision doit permettre d'écouter sensiblement les délais d'attente liés à la procédure de déclassification» des documents. Dans un communiqué publié le 9 mars dernier, l'Elysée annonce que le chef de l'Etat «a pris la décision de permettre aux services d'archives de

procéder aux déclassifications des documents couverts par le secret de la défense nationale (...) jusqu'aux dossiers de l'année 1970 inclus. Cette décision sera de nature à écouter sensiblement les délais d'attente liés à la procédure de déclassification, s'agissant notamment des documents relatifs à la guerre d'Algérie», selon le texte. Cette annonce intervient une semaine après la reconnaissance par le président de la République, «au nom de la France», de la torture et de l'assassinat de l'avocat Me Ali Boumendjel par l'armée française pendant la guerre d'Algérie en 1957. Ces gestes d'apaisement sont recommandés dans le rapport remis à Emmanuel Macron le 20 janvier par Benjamin Stora dans le but de «réconcilier les mémoires» et de «regarder l'histoire en face». La décision sur les archives «démontre que nous allons très vite», souligne l'Elysée. tout en saluant les récentes décisions prises par M. Macron, les autorités algériennes réclament depuis des années l'ouverture des archives coloniales ainsi que le règlement de la question des «disparus» de la guerre d'indépendance, plus de 2 200 personnes, et celle des essais nucléaires français dans le Sahara. Ce n'est qu'en 2007 que le gouvernement français a officiellement partagé les cartes des champs de mines qu'il a installées à la frontière orientale de l'Algérie.

Mahmoud Tadjer

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com
Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF
SAID MEKLA

Rédaction/Administration
MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger

Tirage :
4000 exemplaires

Publicité :
ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43

Fax : 021 73 95 59

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Le plaidoyer de Belkacem Zeghmati

Aveux et réminiscences. Lui-même victime expiatoire de la «justice aux ordres» du régime Bouteflika qui le débarqua, sans ménagement, de son poste de procureur général d'Alger, Belkacem Zeghmati, aujourd'hui ministre de la Justice, garde des Sceaux, exhibe les plaies encore ouvertes et vestiges d'un temps pas très ancien.

«**D**ans un passé récent, avoue le ministre, le corps de la magistrature subissait les risques et toutes formes de pratiques arbitraires». «Les magistrats, rappelle-t-il, ont risqué leur intégrité physique et leur parcours professionnel en faisant face aux menaces dont ils étaient victimes parce qu'ils voulaient protéger la voix du citoyen». «Leur sacrifice mérite d'être salué». Et il est la «preuve», selon lui, que l'Algérie «dispose encore de véritables hommes, dévoués pour la préservation du pays et (qui) sont demeurés fidèles à leur serment». Supervisant, hier, à l'Ecole de la magistrature de Koléa (wilaya de Tipasa), la journée d'étude sur «les techniques de cassation en droit algérien et en droit français», le ministre de la Justice, garde des Sceaux veut rassurer sur la fiabilité du prochain scrutin. «La justice détient, dans le cadre de la loi, tout le pouvoir et agit avec détermination à l'effet de protéger la voix du citoyen», précise le ministre qui cite, entre autres, les «mécanismes juridiques, y compris pénaux» prévus, à cet effet, par la nouvelle loi électorale. Débordant sur le terrain politique, Zeghmati fera campagne pour la participation aux prochaines législatives, appelant les Algériens à répondre «à l'appel de la



patrie». Le scrutin du 12 juin permettra, à ses dires, de «renouer avec la prospérité désirée», appelant à souscrire au «processus de sortie de crise» initié par le président de la République, lequel processus est assimilé à une «une bouée de sauvetage à laquelle chacun de nous doit s'accrocher».

COUR SUPRÊME : LA « PROBLÉMATIQUE » DES POURVOIS EN CASSATION

Dans un autre registre, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a évoqué la «problématique» du nombre «élevé» des pourvois en cassation annonçant que son département œuvrait à apporter une solution, y compris par la «révision de la législation

afférente». «Quel que soit le niveau de professionnalisme et de la maîtrise des techniques de cassation, le nombre élevé de pourvois en cassation reste problématique», a estimé, en effet, le garde des Sceaux, précisant que le bilan des trois dernières années faisait ressortir une moyenne de 20,99% d'affaires pénales ayant donné lieu à des pourvois en cassation. «Dans pareilles conditions (de surcharge), a-t-il souligné, il est difficile de traiter les affaires dans des délais raisonnables et les efforts visant à améliorer la qualité des décisions de justice en pâtissent». Même constat pour l'action civile : les statistiques indiquant, pour la même période que 15,11 % des affaires ont fait l'objet de cassation.

Ce taux est très élevé vu le temps que prend le traitement des affaires civiles», a précisé M. Zeghmati. La Cour suprême est confrontée, aujourd'hui, au «défi» de gérer ce flux d'affaires et d'y statuer dans des délais «raisonnables», conformément aux principes sur lesquels repose le système judiciaire algérien. «La Cour suprême ou le conseil d'Etat sont l'ultime recours pour le citoyen pour revendiquer ses droits et lever l'injustice dont il fait l'objet, de même qu'ils constituent la dernière soupape de sécurité pour protéger la société dans le cadre de la loi, et partant jeter les bases d'un Etat démocratique où règne la justice», a conclu Belkacem Zeghmati.

M. Aziri

PERSONNES HABILITÉES
À AUTHENTIFIER
LES FORMULAIRES
DE SOUSCRIPTION
AUX LÉGISLATIVES

La liste élargie

L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a annoncé mardi dans un communiqué l'élargissement de la liste des officiers publics et des personnes habilitées à authentifier les formulaires de souscription des signatures, en prévision des élections législatives du 12 juin prochain. Dans le cadre de la préparation de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 12 juin 2021 et dans le but de faciliter la légalisation des formulaires de souscription des signatures, l'Anie annonce qu'outre, le secrétaire général de la commune ou tout fonctionnaire que ce dernier désigne par délégation, l'Officier d'état civil, le notaire, l'huissier de justice, le commissaire priseur, le traducteur-interprète officiel, le président du centre diplomatique ou consulaire et par délégation un fonctionnaire du même centre, la liste des personnes habilitées à authentifier les formulaires de souscription des signatures a été élargie ». Les autres personnes habilitées sont : « le président des greffiers au tribunal, le président des greffiers à la cour de justice, les Directeurs techniques et des affaires générales des wilayas (au niveau de 57 wilayas), le Directeur de l'administration locale, des élections et élus (wilaya d'Alger), les Ccefs de cabinet des circonscriptions administratives, les chefs de services de la Direction de la réglementation et des affaires juridiques, les chefs de daïra, les chefs de projet pour la wilaya d'Alger et les Secrétaires généraux des daïras ».

EN REPRÉSAILLES À SA NON-PARTICIPATION AUX LÉGISLATIVES

Hanoune dénonce « une offensive » contre le PT

Après avoir décidé de ne pas participer aux élections législatives anticipées, le Parti des travailleurs «est la cible d'une virulente offensive de déstabilisation». C'est ce qu'affirme Louisa Hanoune qui a convoqué, hier, un point de presse urgent au siège de son parti. La secrétaire générale du PT a fait état d'«attaques sous différentes formes» depuis la convocation du corps électoral. Une opération qui a pris des proportions plus dangereuses ces trois derniers jours, puisqu'une demande d'autorisation a été déposée par des individus sans lien avec le PT, pour l'organisation d'une réunion sous couvert d'un mouvement de redressement du parti. «Nous avons confirmé qu'il y a eu une demande pour organiser une réunion, le 3 avril prochain, à l'hôtel Mazafra, au non d'un mouvement de redressement du PT», a alerté Mme Hanoune, dénonçant une tentative de « putsch contre la direction actuelle» dans l'objectif de « changer la nature politique du parti, ses positions et le transformer en un marche-pied pour les opportunistes et les arrivistes », voire en «machine électorale en rupture avec le programme, les principes et les idées qui guident son action». Sans révéler l'identité des personnes qui se trouvent derrière cette démarche, Louisa Hanoune a estimé que par leur « trahison » elles ont confirmé « avoir abandonné le terrain de la lutte politique pour se mettre au service de forces occultes ».



Face à cette «offensive» donc, le PT a immédiatement réagi, explique la conférencière qui dit avoir adressé «une lettre» au wali d'Alger, lui rappelant que le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait statué en janvier dernier «sur la conformité» des résolutions et de la composante du Comité central de 2019. De ce fait, toute demande d'autorisation qui n'émanerait pas de sa direction, pour tenir une réunion au nom du PT, est «illégal», a-t-elle défendu. Convaincue que le parti « est inattaquable » sur le plan juridique et réglementaire, Hanoune mettra en garde tous les propriétaires de salles qui seraient tentés d'attribuer une autorisation à une quelconque partie étrangère au PT.

Avant cette offensive, affirme l'oratrice, des militants et des responsables locaux du parti ont été «approchés, voire harcelés » par des responsables de partis du pouvoir et ceux des deux antités créées « dites de la société civile », dans une allusion à Nida El Watan et au Rassemblement pour un nouveau processus, dans le but de « les débaucher ». L'offensive contre le PT, rappelle à Louisa Hanoune d'autres attaques similaires, lorsqu'en 2015, «nous étions attaqués suite à la lettre des 19», alors qu'en 2019, «nous avons assisté à un véritable déchaînement contre le parti et moi-même, emprisonnée, à cause de notre engagement sans concession au sein de la révolution populaire», a-t-elle fait savoir. Pour la première dame du PT, cette «offensive en cours contre le parti est une expression d'une extrême violence de l'explosion de la décomposition politique et sociale comme produit du maintien du système». Ceci dit, sa confiance en la capacité de la base à déjouer ces tentatives reste intacte. Comme en 2015, en 2016 et en 2019, les dirigeants et les militants authentiques du PT, «convaincus de son programme, socialistes, porteurs d'un engagement» et qui cherchent des solutions collectives, «sont déjà mobilisés en défense du parti contre la décomposition, la corruption politique et les mercenaires qui s'agitent», a-t-elle rassuré.

A. Moussi

PRÉSENTÉ HIER DEVANT LE JUGE DU TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Ihsane El Kadi relâché

Le journaliste et directeur des sites d'information Radio M et Maghreb Emergent, Ihsane El Kadi a été relâché hier après-midi à la suite de sa présentation devant le procureur de Sidi M'hamed, sans faire l'objet d'aucune poursuite judiciaire

Le journaliste qui a été transféré des locaux de la gendarmerie de Bab J'did au tribunal de Sidi M'hamed où il a été présenté au procureur de la République a été aussitôt relâché. Le journaliste a refusé de répondre aux questions du procureur. «Je n'ai pas répondu à ses questions. Ce n'est pas dans mes habitudes de répondre aux questions qui ont trait à ma profession. Je tiens cette ligne de conduite depuis trente-neuf ans», a-t-il fait observer à sa sortie de chez le procureur. «L'affaire est donc reportée à une date ultérieure, a encore précisé le journaliste. Ihsane El Kadi a été convoqué hier tôt dans la matinée par la Gendarmerie nationale de Bab J'did à la suite d'une plainte déposée par le ministère de la Communication, après la publication d'un blog intitulé : «Pourquoi il faut protéger le mouvement Rachad». Ihsane El Kadi a indiqué dans un message vidéo dans lequel il explique la ligne de conduite qu'il compte suivre, dans le cadre de cette affaire. «Je ne parlerai pas, je suis en grève de la parole !» dit-il. Dans ledit article, le journaliste tente de justifier la place de ce mouvement non agréé et créé en 2007 à l'étranger par d'anciens responsables du FIS dissous dans le hirak.

Pour Ihsane El Kadi, Rachad est «une partie de la solution pour le hirak et non du problème (...). Le mouvement cristallise en fait la radicalité non pas d'une quelconque pensée salafiste, mais celle d'une partie de la diaspora partie d'Algérie durant ou à la fin des années 1990 et qui impute, à juste titre, à l'armée, la perpétuation du régime autocratique responsable de son exil. Rachad a régulièrement cherché à se préserver de l'affiliation au FIS vers laquelle ses adversaires idéologiques tentent de le ramener» écrit-il. Le fondateur de Radio M et Maghreb Emergent tisse ensuite des lauriers à ce mouvement considéré aujourd'hui par les autorités comme un mouvement terroriste. «La question de la participation de Rachad aux différentes initiatives enta-



mées depuis deux ans pour traduire politiquement les revendications du mouvement populaire a régulièrement buté sur deux obstacles : le premier provient de la faiblesse de l'encadrement politique de Rachad en Algérie et son statut semi-clandestin qui lui est rattaché, le second est dû à son image diabolisée et à son

incapacité à la blanchir particulièrement en exprimant un minimum d'empathie avec les victimes du terrorisme et en reconnaissant les dérives sanglantes du djihadisme».

Et de dénoncer ensuite ce qu'il appelle une cabale montée par le pouvoir contre ce mouvement après le mandat d'arrêt

international émis le 22 mars dernier par le parquet du tribunal de Bir Mourad Rais, à l'encontre des quatre dirigeants de Rachad qui apparaît selon lui «grossièrement comme le recours ultime pour tenter de dynamiser la cohabitation de tous les acteurs du hirak dans un mouvement pacifique. La cible est de rendre impossible le front politique inclusif en prolongement du hirak et de ses revendications de rupture». Plus loin, il ajoute que «Rachad est de ce point de vue doublement déstabilisant pour le logiciel sécuritaire qui domine la pensée politique à Alger. Il n'est pas salafiste-donc il fait moins peur aux Algériens affranchis de cette illumination millénariste-et il est favorable au changement démocratique avec tous ses codes. La filiation politique de Rachad n'est pas linéaire. Il n'est pas l'épigone maquillée du FIS», écrit-il encore.

Mahmoud Tadjer

POUR DIFFAMATION ET CHANTAGE JOURNALISTIQUE
ENVERS L'EX-PRÉSIDENT DE L'APN

Le journaliste Abdelhakim Setouane écope de 6 mois de prison ferme

Le journaliste et rédacteur en chef du site d'information arabophone Essafir Broadcast, Abdelhakim Setouane, a été condamné lundi dernier à six mois de prison ferme. Le journaliste est notamment poursuivi pour «diffamation», «atteinte à la vie privée», chantage journalistique et publications

d'informations malveillantes sur la personne de l'ex-président de l'APN, Slimane Chenine. Le journaliste a publié le 15 octobre 2020 un article dans lequel il révèle une relation extra-conjugale du président de l'APN. Cinq jours plus tard, il est placé en détention provisoire. Il doit quitter la prison le 20 avril prochain;

VARIANTS BRITANNIQUE ET NIGÉRIAN

37 nouveaux cas confirmés en Algérie

Neuf nouveaux cas de variant britannique et vingt-huit cas de variant nigérian du Covid-19 ont été confirmés en Algérie, a annoncé hier l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA). Dans la continuité des activités de séquençage des virus Sars-CoV-2 mises en place par l'Institut Pasteur d'Algérie dans le contexte de surveillance des variants circulant actuellement dans le monde, il a été procédé à la confirmation de neuf nouveaux cas de variant britannique (B.1.1.7) et de vingt-huit nouveaux cas de variant nigérian (B.1.525), a indiqué l'IPA dans un communiqué. Détaillant les nouveaux cas de variant britannique, l'Institut Pasteur a précisé que quatre cas ont été découverts à Alger, un cas à Blida, un cas à Médéa et trois cas à Ouargla. Pour ce qui est des 28 cas confirmés du variant nigérian, il s'agit de quatre cas à Alger, six cas à Djelfa, trois cas à In Salah et un cas à Ouargla. Avec ces nouveaux cas confirmés, le nombre total de cas de variant britannique est de trente, et cinquante-six cas pour le variant nigérian, a précisé l'IPA, qui a insisté dans son communiqué sur le respect des mesures barrières, dans le cadre du protocole sanitaire (distanciation physique, port du masque de protection, lavage fréquent des mains) pour stopper la propagation du virus et l'apparition de nouveaux cas.

AFFAIRE RELATIVE AU TRONÇON ROUTIER DE AIN DEFLA CONFIE À ETRHB

Amar Ghoul entendu par la justice

L'ex-ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, aujourd'hui en détention, a été entendu hier par le juge d'instruction près du pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique au tribunal de Sidi M'hamed dans l'affaire du tronçon routier confié à l'entreprise ETRHB de Ali Haddad situé à Ain Defla. En plus de Amar Ghoul, Abdelkader Kadi en sa qualité d'ancien wali de Djelfa ainsi que 10 autres accusés ont été inculpés. Le dossier implique également plusieurs employés de la société algérienne des travaux routiers Altro, plusieurs employés de l'ETRHB (27 employés) et un haut responsable d'Altro.

L'accusation a également été portée contre d'anciens directeurs de travaux publics de la wilaya d'Ain Defla, à savoir (K.A.A.) et (P.M.), qui sont en détention provisoire. L'instruction concerne, également, le chef de développement et des installations de base d'Altro répondant aux initiales (B.Kh) le DG de la société Altro Skikda, ainsi que (P.M.). L'affaire concerne, le marché de réalisation d'un tronçon de l'autoroute Est-Ouest au niveau du territoire de la wilaya d'Ain Defla. C'est Altro qui avait obtenu le marché suivant la procédure de gré à gré. Mais sur instruction verbale du ministère des Travaux publics, entre 2009 et 2013, le projet a été

accordé en sous-traitance à l'ETRHB Haddad, sous prétexte qu'Altro ne dispose pas des moyens requis pour sa réalisation. Ce projet n'a pas vu le jour. Les inculpés dans cette affaire sont donc poursuivis pour octroi de privilèges injustifiés à l'homme d'affaires Ali Haddad. Les accusés font face à de lourdes accusations liées à l'octroi de privilèges injustifiés dans le domaine de la conclusion d'accords publics et d'abus de fonction. Ils ont également été accusés de conflit d'intérêt, d'abus d'influence, de participation à la dilapidation de fonds publics et d'obtention de privilèges indus.

M.T

RÉUNION D'ÉVALUATION DES PROJETS DES OPGI DANS 17 WILAYAS

Tarek Belaribi veut accélérer la cadence

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a présidé mardi dernier une réunion d'évaluation consacrée au recensement de tous les obstacles entravant les projets, dont la réalisation est confiée aux OPGI de plusieurs wilayas du pays, selon un communiqué du ministère. Cette évaluation, ajoute la source,

visé à «garantir le bon déroulement et le parachèvement des travaux de réalisation des logements dans les délais impartis». La réunion a été rehaussée par la présence du SG du ministère de l'Habitat, la cheffe de cabinet du ministère, le DG du logement et celui de la Caisse nationale du logement (CNI), ainsi que le président du groupe d'in-

térêt économique des OPGI et de l'AADL, en sus des directeurs des OPGI des wilayas concernées. Il s'agit des wilayas de Bouira, Tlemcen, Tizi Ouzou, Biskra, Ouargla, Béjaïa, Mostaganem, Oum-El-Bouaghi, El Taref, Relizane, Saïda, Alger (Hussein Dey et Dar El Beïda), Batna, Blida, Boumerdès, Adrar et Médéa.

RAPATRIEMENT DES ALGÉRIENS

Turkish Airlines annonce des vols dès demain

La compagnie aérienne turque va déployer un programme de vols qui sera opéré entre les aéroports d'Alger et d'Istanbul à partir du 1 avril 2021, selon un communiqué publié hier par Turkish Airlines. Une nouvelle qui devrait soulager de nombreux ressortissants algériens bloqués en Turquie depuis de longs mois, pour la plupart des commerçants, des étudiants ou des patients partis se faire soigner dans les cliniques turques. Les dessertes en question s'étendent tout au long du mois d'avril, à raison de deux vols par semaine, programmés le dimanche et le mercredi. Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19, test PCR négatif d'au moins 72 heures est, néanmoins, exigé afin de pouvoir embarquer dans les appareils de la compagnie turque.

SOLDES D'HIVER 2021

Les dates connues

L'opération de vente en soldes commencera dans une semaine, le 7 avril, et s'étalera jusqu'au 13 mai, soit jusqu'au jour de l'Aïd, indique un communiqué du ministère du Commerce.

«Le ministère du Commerce informe les agents économiques et les consommateurs que l'activité de vente en soldes a été autorisée durant le mois de ramadhan et les deux jours de l'Aïd el Fitr de l'année en cours et ce, au niveau des locaux commerciaux, des foires et des espaces commerciaux réservés à cet effet», précise le communiqué. «Dans le but de permettre aux consommateurs de bénéficier de la vente en solde avant le mois de ramadhan, les services du ministère du Commerce ont arrêté la date du lancement de ce type de vente à partir du 7 avril 2021 jusqu'au 13 mai 2021 coïncidant avec le 2^e jour de l'Aïd», ajoute la même source. Dans le cadre des préparatifs de cette occasion religieuse et en facilitation des procédures administratives, «les agents économiques sont, exemptés à titre exceptionnel, des demandes d'autorisation pour l'exercice de cette vente», souligne le communiqué. A ce propos, le ministère a appelé les agents économiques à profiter pleinement de cette occasion, les incitant à opter pour la vente promotionnelle ouverte toute l'année afin de soutenir la disponibilité des produits à des prix concurrentiels et

IMPORTATION DE LA VIANDE ROUGE

Le président de la Fédération des importateurs dénonce les blocages

Le président de la Fédération nationale des importateurs de viandes rouges, Sofiane Bahbou, a dénoncé hier à la Chaîne II de la Radio nationale les blocages subis par les opérateurs pour l'importation de la viande rouge récemment autorisée en Conseil des ministres.

Il a indiqué à ce titre que l'importation de la viande rouge d'Espagne pour combler le déficit durant le mois de ramadhan n'a pas encore démarré. «Jusqu'à maintenant on n'a pas encore reçu le feu vert des deux ministères concernés, à savoir l'Agriculture et le Commerce. On nous a encore rien communiqué concernant les procédures à suivre pour la reprise des importations», a-t-il indiqué. Sofiane Bahbou a tenu à préciser que cette opération nécessite deux autorisations délivrées par deux ministères pour chaque opérateur. «Il s'agit de la dérogation sanitaire pour l'importation des viandes rouges et concerne le ministre de l'Agriculture et le certificat du respect du ministère du Commerce, qui est bloqué depuis pratiquement quatre mois», a-t-il ajouté. Selon l'invité de la radio, «un opérateur ne peut pas ouvrir une lettre de crédit sans avoir ces deux fameux documents. Le président de la République a pris la décision du dégel de l'importation, je ne comprends pas pourquoi tout ce retard surtout lorsqu'on sait que le mois du ramadhan est très proche», s'interroge-t-il. Pour rappel, les importa-



tions des viandes rouges ont été gelées dernièrement par les pouvoirs publics, depuis le 4^e trimestre 2020 pour permettre à l'Algérie d'économiser plus de 200 millions de dollars par an. Une décision, qui entre dans le cadre de la rationalisation des importations ainsi que l'encouragement des produits locaux et répond par la même occasion aux attentes des éleveurs et des

engraisisseurs qui se sentaient concurrencés par les produits importés. Selon les chiffres communiqués par ce responsable, les importations du pays en viandes rouges bovines avaient atteint 122 millions de dollars rien que pour les dix premiers mois de l'année 2020, dont 67,5 millions de dollars en viande fraîche et 54,5 millions de dollars en congelée.

MÉDICAMENTS

Accord Snapo-Novonordisk pour une marge des pharmaciens à 20%

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (Snapo) est parvenu à un accord avec les responsables nationaux des laboratoires Novonordisk pour rétablir la marge des pharmaciens à son niveau réglementaire, soit 20%, a indiqué mercredi le syndicat dans un communiqué. «La marge des pharmaciens sera désormais rétablie à son niveau réglementaire, à savoir 20%, conformément à la réglementation en vigueur», a annoncé le Snapo en précisant que le bureau national du syndicat a eu des contacts avec les responsables nationaux des laboratoires Novonordisk qui s'est engagé à compenser les pharmaciens sur le plan financier par rapport aux ventes effectuées avec une marge inférieure à 20%. «Désormais ce produit aura un PPA dans le respect des marges fixées par le décret exécutif 98-44 du 1^{er} février 1998, selon les paliers réglementaires pour les

différents opérateurs du secteur du médicament, en tenant compte du départ et de référence des prix FOB ou PSU», lit-on dans le communiqué. Le syndicat a, dans ce cadre, salué la «réactivité» du ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, «qui est intervenu personnellement, suite à la requête qui lui a été adressée par le Snapo, pour faire respecter l'application des marges, qui reviennent de droit au pharmacien, dans le respect des protocoles et procédures réglementaires instaurées par l'Etat», ajoute le communiqué. «Son intervention a été salutaire», selon la même source. Le syndicat a tenu à signaler enfin que les officines ont vécu un épisode qui a failli être «catastrophique et destructeur» pour l'officine, en appelant à «continuer tous à être mobilisés et vigilants pour préserver la viabilité de la profession».

EDUCATION

Des enseignants du primaire protestent à Alger

Des dizaines d'enseignants du primaire venus de plusieurs wilayas du pays ont organisé hier un sit-in devant l'annexe du ministère de l'Éducation à Alger pour réitérer leurs revendications socioprofessionnelles. Le chargé de l'information à la Coordination des professeurs d'enseignement primaire (non agréée), Moussa Slimani a indiqué dans une déclaration à l'APS que ce sit-in a été organisé pour «rappeler au ministère ses promesses actées dans le communiqué rendu public fin 2019, lequel comporte plusieurs points, dont

l'application des dispositions du décret présidentiel 14-266 du 28 septembre 2014, suite à l'amendement du décret exécutif 08-315 du 11 octobre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires de l'Éducation nationale». Le ministère avait affirmé que le «projet de statut particulier est à sa phase finale» et qu'il allait entrer en vigueur au plus tard le 31 mars 2020, a-t-il rappelé. Rappelant la tenue de plusieurs réunions avec le ministère dont des cadres se sont engagés à appliquer la teneur du communiqué, il a indiqué que crise

sanitaire oblige, les enseignants n'ont pas tenu de sit-in l'année dernière. Ce sit-in a été décidé pour rappeler au ministère l'impératif d'appliquer ledit communiqué qui stipule aussi l'«unification de la classification et le changement des programmes», a ajouté M. Slimani. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout tient une série de rencontres programmées par le ministère avec les partenaires sociaux pour examiner les préoccupations à caractère éducatif et socioprofessionnel.

**AFFAIRE DES 27 ALGÉRIENS BLOQUÉS À ROISSY
Enfin le bout du tunnel**

Selon une publication sur sa page Facebook, le sénateur Benzaïm a eu avant-hier une réunion qui a duré deux heures avec le Directeur général des affaires consulaires et de la communauté algérienne à l'étranger. L'objet de cette visite concerne le cas des 27 ressortissants algériens toujours bloqués au niveau de l'aéroport de Roissy à Paris. Cette rencontre qui s'est tenue en présence d'un cadre du ministère des AE et sur instruction du ministre Boukadoum lui-même a tourné autour de l'affaire des 27 ressortissants algériens bloqués depuis un mois à Roissy. Selon le sénateur, les citoyens algériens ont demandé leur rapatriement d'un point de vue humanitaire. Le sénateur a précisé

que le DG des affaires consulaires et de la communauté algérienne à l'étranger «suit avec beaucoup d'intérêt cette affaire, et les mesures nécessaires à son dénouement seront prises très prochainement, en collaboration avec toutes les instances gouvernementales concernées». Il a ajouté qu'une proposition de placement des 27 voyageurs dans un des hôtels situés à l'intérieur de l'enceinte aéroportuaire internationale est actuellement à l'étude. «Ils seront pris en charge et sous la responsabilité de l'ambassade d'Algérie en France. Le Directeur général m'a promis de bien étudier ce dossier et de prendre les mesures nécessaires au moment adéquat... j'espère qu'il le fera urgem-

ment», a conclu le sénateur Benzaïm. Avant-hier, le tribunal administratif de Paris a estimé que le refus par la compagnie d'embarquer les ressortissants algériens, bloqués à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle résultait de la décision prise par les autorités algériennes de fermer les frontières du pays. Les 26 ressortissants algériens sont bloqués depuis un mois dans le terminal 2E de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Leurs avocats, Mes Karima Hadj Said et Alexandre André, avaient saisi le tribunal administratif de Paris en référé pour demander à la compagnie aérienne Air Algérie d'amener les passagers jusqu'à Alger, leur destination finale.

Pourquoi les derniers accords Sonatrach / ENI ne sont pas gagnants/gagnants ?

Toujours dans la même voie de bradage initié par Ould Kaddour, le nouveau P-DG de Sonatrach continue dans la même politique pour combler le déficit causé par son incapacité de faire mieux juste pour occuper la place médiatique surtout en ces moments difficiles que traverse le pays.



Reghis Rabah, Consultant, Economiste, Pétrolier

O n y voit encore une fois un bradage en perspective qui ne nécessite aucun investissement dans la région de Berkine dans les accords que vient de signer avant-hier avec le groupe du « chien à six pattes » comme on l'aime appeler en Italie. Le jeudi dernier « à Milan » selon le communiqué de Sonatrach (01), repris dans sa totalité et fidèlement par l'Agence Presse Service (APS) (02), de nombreux accords ont été signés portant sur des volets variés de l'industrie pétrolière et gazière par d'une part Toufik Hakkar pour Sonatrach et du côté de l'Italienne ENI, son administrateur Claudio Descalzi. Le principe retenu par ses deux sources d'information concordantes est l'occasion d'un point de situation « relatif à l'état d'avancement des projets communs ainsi que les voies et moyens de conforter leur partenariat historique. » Une autre source interférente sur place dans la capitale italienne Rome, (03) aurait déclaré que cette réunion s'est tenue à Alger contrairement aux deux communiqués suscités et que Claudio Descalzi s'est rendu à Alger avec les consignes de faire de son mieux pour convaincre son partenaire de relancer le projet Galsi, ce gazoduc devant relier l'extrême Est du pays, Koudiet Eddraouch dans la wilaya d'El Tarf à Piombino, en passant par la Sardaigne à Porto Botte et Olbia. Projet qu'étant donné les circonstances particulièrement algériennes, ne semble pas pour le moment rentable pour la simple raison que le Gazoduc Enrico Mattei qui relie l'Algérie et l'Italie via la Tunisie ne tourne pas à pleine capacité et de deux, Sonatrach a procédé au treillage par ordre de priorité de ses projets étant donné la restriction budgétaire qui lui a été imposée par la crise sanitaire due au Covid-19. Par contre, l'Italie l'utilise comme propagande pour faire pression sur ses autres fournisseurs au nom de la diversification de ses ressources énergétiques. Quant au communiqué du Groupe Italien ENI, il sépare l'accord qui est un engagement ferme aux pro-

coles d'accord qui se résument à des intentions des uns et des autres sous forme de memorandum of understanding (MoU) dont Sonatrach en a ratifié plusieurs cette année. (04) En ce qui concerne les projets de décarbonation et de formation, ils sont selon toute vraisemblance, un habillage médiatique pour justifier le principal accord, car le secteur des nouvelles technologies, avec un focus sur les énergies renouvelables, les biocarburants et l'hydrogène, la décarbonation ne relève pas de la compétence de Sonatrach seule mais le ministère de la transition énergétique en est partie prenante. Quant à la coopération entre ENI Corporate University et l'Institut Algérien du Pétrole pour la mise en œuvre de programmes de formation en amont et de nouvelles technologies liées à des domaines de la transition énergétique, il s'agit là d'un acte d'insubordination, car les instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune au ministre de l'Energie ont été très claires lors du Conseil des ministres du 12 juillet 2020 : « La remise de l'Institut algérien du pétrole (IAP) sous l'autorité du ministère de l'Enseignement supérieur. » (05)

1- QU'EN EST-IL DE CET ACCORD POUR LEQUEL IL Y A EU UN DÉPLACEMENT ?

D'abord, relevons ces curieuses nuances de taille : Sonatrach parle d'un nouveau contrat d'hydrocarbures sous l'égide de la nouvelle loi sur les hydrocarbures 19-13. Il vise selon le communiqué de Sonatrach « la réalisation d'un ambitieux programme pour la relance des activités d'exploration et de développement dans la région du bassin de Berkine et prévoit la réalisation d'un hub de développement de gaz et de pétrole brut à travers une synergie avec les installations existantes du périmètre 405b. » Celui d'Italienne ENI parle lui « de mettre en œuvre un programme ambitieux de relance des activités d'exploration et de développement dans la région du bassin de Berkine et prévoit la création d'un pôle de développement de gaz et de pétrole brut en synergie avec les installations MLE-CAFC existantes. Cet

accord s'inscrit dans le cadre du processus de finalisation d'un nouveau contrat d'hydrocarbures dans le bassin, sous l'égide de la nouvelle loi pétrolière algérienne entrée en vigueur en décembre 2019. » Cela voudra dire que Sonatrach qui s'adresse à l'opinion publique tente de montrer que la nouvelle loi commence à ramener des investisseurs en exploration et le second lui qui s'adresse à ses actionnaires leur fait savoir qu'il s'agit de mettre en œuvre un accord déjà discuté par le passé afin de l'adapter aux nouvelles dispositions fiscales très favorables au groupe Italien Pourquoi ? Parce qu'il n'y a rien à explorer au bloc 405b, toutes les réserves sont déjà comptabilisées dans le portefeuille de Sonatrach et cet accord qui vise à créer un Hub (noeud) pour capter les gaz associés va encore les affaiblir. Il est donc difficile de voir ici où se situe le gain de Sonatrach pendant que celui d'ENI sans effort d'investissement conséquent partagera la rente du gaz ainsi capté que Sonatrach a mis des années pour le développer en effort propre. Dans les faits, cette action coordonnée des services que les deux communiqués appellent « synergie » consiste à un simple branchement de la partie Ouest (MLES) qui appartient entièrement à Sonatrach à MLE (Menzel-Ledjmet Est) qui appartient à ENI dans son unité de séparation de la partie liquide du gaz associé et partager le tout avec Sonatrach pour l'exporter au détriment de la réinjection pour le maintien du gisement MLES tout en profitant de faire fonctionner les installations d'ENI à MLE qui manque de pression nécessaire. Rappelons juste pour mémoire qu'en 2016, Sonatrach avait entamé le raccordement de 6 puits qui ont mis en évidence du gaz 100% lui appartenant. Ils sont situés à l'Ouest du champ MLSE et satellites du bloc 405 dans le cadre de l'association Sonatrach /Pertamina et voulait utiliser la « spare capacité » du train MLE qui dispose d'une capacité de traitement de 9 millions de m³ /jour mais ne traite que 3,5 millions/jour. Or ces 6 puits allaient donner une production de l'ordre de 4 millions de m³ / jour de gaz appartenant à 100% à Sonatrach. Cette dernière allait prendre en charge tous les

travaux de raccordement et payer uniquement les frais de traitement. Aujourd'hui dans ce contrat signé avant-hier, Sonatrach va plutôt partager avec ENI, laquelle société ne va rien ramener de particulier car tous les travaux, études et forage ont été déjà réalisés. Alors ! De quelle exploration et développement parle-t-on ?

2- CE N'EST PAS LA PREMIÈRE FOIS QU'ON RECOURT À CE TAPAGE MÉDIATIQUE

Il ya un peu plus d'une année, en mars 2020, un tapage médiatique autour du fameux gazoduc Sonatrach/ENI, réalisation très controversée que de nombreux spécialistes et responsables qui l'ont refusé à leur époque comme une arnaque au détriment des réserves de Sonatrach à moyen terme et qui s'ajoute au passif d'Ould Kaddour. Cette œuvre conduit des gaz associés dit-on qui devaient être réinjectés pour le maintien de la pression et exploité par le mastodonte seul dans 10 ans après le départ du groupe italien. D'abord la société italienne qui a manifesté sur son site (06) le 2 mars 2020 son intérêt particulier pour ces gaz associés qu'elle destine pour l'exportation à la fois pour faire plaisir et gagner la confiance du P-DG de Sonatrach qui fait des ponctions dans pratiquement toutes les régions au détriment de la maintenance des gisements. Ensuite, l'italienne affiche clairement son intention d'exporter ce gaz pour implicitement concurrencer Sonatrach car le contrat du bassin 403 ne contient pas la fameuse clause gaz à l'instar des autres associés. Après coup, un communiqué du groupe Sonatrach sur son site relayé par l'APS et plusieurs journaux nationaux (07) qui reprennent fidèlement son contenu mais tentent d'envoyer un message fort à l'opinion publique comme « un exemple à capitaliser », car le projet gaz de Berkine Nord apportera une production journalière de 6,5 millions de mètres cubes de gaz et 10 mille barils de liquides associés. Il s'agit concrètement d'une bricole d'environ 350 millions de dollars par année partagée entre les deux associés. ●●●

3-ZOOM SUR LA GENÈSE DE L'ACCORD SONATRACH/ ENI SUR LE BLOC 403.

Qu'en est-il exactement selon les anciens responsables en poste ? Cette idée a déjà été émise par ENI en 2012 et même avant, car l'italienne a toujours voulu valoriser son Asset du bloc 403, comme il y a eu une chute de production, elle espérait récupérer les gaz très riches en liquides pour amortir ces investissements. En 2016, cette question a été encore soulevée, mais Sonatrach ne l'a pas prise en considération, car elle était très préoccupée par le niveau de la récupération de Bir Rebaâ Nord (BRN) et Bir Rebaâ Sud-Ouest. Ces 2 champs sont en principe concernés par le maintien de pression par injection de gaz miscible, il y a un volume de 20 milliards de m³ à récupérer. Ce projet ne nécessitait aucun investissement mis à part le pipe de 185 km et récupérer cette capacité en milliards de m³ qui vont servir à maintenir et sauver les installations de Menzel Ledjmet Est (MLE) qui sont en limite de fonctionnement et ce sont des gaz très riches en GPL et condensat dépassant les 180 grammes par m³. Sonatrach considérait cet investissement à partager entre Sonatrach et ENI comme au profit entièrement de l'italienne donc soit qu'elle prenne en charge son problème soit qu'elle abandonne le site et Sonatrach s'en charge seule en effort propre. En 2017, Ould Kaddour s'est conformé aux orientations qu'il a ramenées dans ses bagages et poussé avec son équipe par cette euphorie de vouloir augmenter les recettes pétrolières en vendant le maximum de volume de gaz même au détriment du profil de production des gisements existants. Il s'agit de faire des recettes pour montrer une économie prospère et faire passer Bouteflika pour lequel il est venu. Il faut rappeler que même Anadarko entre 1999 et 2001 avait formulé une demande similaire pour la récupération du gaz du bloc 404 mais Sonatrach avait refusé car le mastodonte est partenaire certes, mais pas pour régler les problèmes techniques qui se posent individuellement aux multinationales présentes dans le territoire algérien parce qu'elle a aussi ses propres soucis. Là où on est arrivé maintenant est qu'ENI va récupérer les gaz contenant les liquides avec les 3 blocs additionnels obtenus par cet accord dans le même projet qui lui permettra de recouvrir tout son investissement au détriment du Trésor public algérien. Est-ce vraiment là un exemple à capitaliser ?

3-QUELLES SONT LES HYPOTHÈSES QUI ÉTAYENT CETTE ARNAQUE ?

La première est manifestement le fait que de nombreux exemples de la présence de l'ENI dans le monde ont montré que la justice italienne notamment le tribunal de Milan est toujours intervenu lorsqu'il dispose d'éléments pour venir en aide aux sociétés italiennes qui opèrent à l'étranger. On se rappelle de l'issue de la plainte de la communauté du Nigeria « Ikebiri » contre le groupe ENI qui opère dans son

pays en 2017. La cession en 2015 par le même groupe d'un gisement de gaz découvert au large de l'Égypte pour ne citer que ceux-là, alors pourquoi pas l'Algérie ? La deuxième hypothèse pourrait être liée au contexte même de cet accord. Il est passé durant la période de Abdelmoumen Ould Kaddour lui-même coaché par Chakib Khelil qui avait un dossier de corruption au tribunal de Milan qui pourrait être monnayé avec un abandon des charges contre l'ancien ministre de l'Énergie et son complice Farid Bedjaoui. En effet, le 20 janvier 2020, le tribunal de Milan en première instance a confirmé la relaxe de la maison mère ENI et de son patron Paolo Scaoni ainsi que Farid Bedjaoui, l'homme de confiance de Chakib Khelil lui-même blanchi. La troisième serait cette histoire de la réalisation du gazoduc sous une procédure accélérée qu'on veut lui coller un jargon ad hoc « fast track » alors qu'elle est un affolement et une panique de nombreuses multinationales présentes en Algérie suite aux événements du hirak qui a réussi à annuler le cinquième mandat de Bouteflika et précipiter la chute d'Ould Kaddour qui constituait un leadership de leurs lobbies en Algérie. Il y avait d'abord ExxonMobil qui a décidé à surseoir à son installation en Algérie, la française Total qui a changé sa stratégie en multipliant les projets pour viser de prendre le monopole de l'activité pétrolière en Algérie, enfin Anadarko qui s'est proposé en 2016 non seulement de développer les ressources non conventionnelles mais de proposer de forer 1000 puits dans le gaz de schiste et prendre en charge toute la logistique, il suffit uniquement de lui créer un port-sec dans les régions à développer, s'est mise après le 22 février 2019 à céder l'ensemble de ses actifs d'abord à Chevron puis à Occidental Petroleum en catimini. Aujourd'hui, cette transaction est scellée mais les assets d'Anadarko en Afrique refilés par OXY à Total sont en cours d'exécution avec quelques difficultés au Ghana et en Algérie.

Renvois

- (01)- <https://sonatrach.com/presse/sonatrach-et-eni-renforcent-et-diversifient-leur-cooperation>
 (02)- <https://sonatrach.com/actualites/sonatrach-eni-plusieurs-accords-dans-l'exploration-et-la-production-des-hydrocarbures>
 (03)- <https://www.algeriepatriotique.com/2021/03/28/sonatrach-eni-partenariat-renforce-en-attendant-la-relance-du-projet-galsi/>
 (04)- <https://www.eni.com/en-IT/media/press-release/2021/03/claudio-descalzi-meets-pdg-sonatrach-hakkar.html>
 (05)- <https://www.aps.dz/algerie/107308-communique-de-la-reunion-du-conseil-des-ministres>
 (06)- <https://www.eni.com/en-IT/media/press-release/2020/03/sonatrach-complete-gas-pipeline-brn-mle-fields-berkine-algeria-fast-track-project.html>
 (07)- <https://l.facebook.com/l.php?u=http%3A%2F%2Fwww.aps.dz%2Fconomie%2F102464-sonatrach-annonce-la-realisation-du-gazoduc-reliant-bir-rebaa-nord-et-menzel-ledjmet>

PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Des programmes qui tardent à voir le jour

L'objectif du gouvernement de lancer, à partir de cette année, un programme énergétique à base du renouvelable pour atteindre une capacité de 4 500 mégawatts semble être une chimère.

Intervenant hier sur les ondes de la Radio nationale Chaîne 3, le Directeur général du Cluster Énergie Solaire, Boukhalfa Yaïci, n'est pas allé avec le dos de la cuillère pour critiquer ce programme, qui a d'ailleurs accusé un énorme retard. «Nous sommes en retard. Les projections faites en 2011, revues en 2015, puis en 2020, fait que les mégawatts qui devaient être installés n'ont jamais vu le jour», a-t-il fait observer d'emblée. Donnant plus de détails, Yaïci a précisé qu'«on devait être entre 2 600 et 4 500 mégawatts en 2020, alors que nous sommes à moins de 400 MW, aujourd'hui». En comparant ces chiffres à ceux réalisés à l'échelle mondiale, africaine, maghrébine ou dans la région MENA, il a relevé que peu de choses ont été faites en Algérie en matière de renouvelable. Pour expliquer cette situation, le DG du cluster a remis en cause, l'intérêt porté aux cycles combinés, et ce au détriment du renouvelable. «Les cycles combinés (centrales conventionnelles avec le gaz naturel) sont passés de 11 000 MW à 22 000 MW en 2021». Pendant cette période, ajoute-il, «on n'a rien fait dans le domaine du solaire ; mais on a été très fort dans le cycle combiné», a-t-il ironisé. Selon lui, le recours au gaz pour produire de



1 500 à 1 800 MW/an d'électricité est un «choix politique». Cette manière de faire influe négativement sur le renouvelable et cela ne risque pas de changer d'aussitôt. «Nous sommes dans la même logique. Ça ne risque pas de changer dans les prochaines années», a-t-il prévenu en tirant la sonnette d'alarme sur la surproduction. «La consommation moyenne est de 3 800 MW ; alors que pour le pic de l'été on mobilise 17 600 MW. On se retrouvera avec une surcapacité de production». Pour remédier à cette situation, l'invité de la Rédaction a estimé qu'«il

nous manque un chef d'orchestre pour faire cette transition énergétique. Et il ne peut être que le président de la République». Dans son exposé, Yaïci a remis en cause l'implication de Sonelgaz dans le processus de la transition énergétique. «Dans le plan Sonelgaz de 2035, peu de place a été laissée pour le renouvelable», a-t-il constaté,

avant d'appeler à «arrêter le programme de Sonelgaz pour le combiner et s'étaler vite sur le renouvelable». Plus loin encore, il assène qu'«il faut oublier Sonelgaz dans le domaine des énergies renouvelables», l'accusant, d'ailleurs, d'être «contre les énergies renouvelables» et ce à l'image de «toutes les compagnies mondiales qui produisent de l'électricité». Dans cet ordre d'idées, il «appelle le président de la République à intervenir pour arrêter ce programme». Revenant sur le programme du ministère de la Transition énergétique pour l'année en cours, Yaïci a relevé que «nous n'avons pas les moyens de lancer 1 000 MW». Pour le réaliser, «il faut 1 000 ingénieurs, 1 000 techniciens, des juristes, des financiers. Il faut avoir du verre, de l'acier, de l'aluminium et autres composants pour fabriquer les panneaux solaires, des câbles ou autres structures». Choses dont l'Algérie ne dispose pas pour le moment. L'instabilité juridique est également indiquée comme un frein pour le développement de ce processus. «Nos capacités sont de 290 MW. Elles ne pourront pas être mises sur le marché à prix compétitifs pour cause d'instabilité dans l'élaboration des textes réglementaires», accusant au passage le ministère de l'Industrie d'être derrière cette situation, après la suppression de l'importation des CKD. Comme solutions, le responsable du Cluster Énergie Solaire propose de s'ouvrir sur le privé, et cela sera fait «lorsque l'Etat mettra les règles du jeu».

Hafid Mesbah

CONVENTION SONATRACH-ANADE

Un comité paritaire de suivi installé

Un comité paritaire chargé du suivi de la mise en œuvre de la convention de coopération conclue le 9 mars entre Sonatrach et l'Agence Nationale d'Appui et de Développement de l'Entreprenariat (Anade, ex-Ansej) a été installé, a indiqué hier le groupe pétrolier dans un communiqué. La convention de coopération entre les deux parties s'inscrit dans le cadre d'une démarche commune visant à encourager la création et l'émergence des micro-entreprises algériennes et faciliter leur accès aux marchés de Sonatrach, souligne le communiqué. Elle a pour principaux objectifs d'instaurer le cadre nécessaire pour faciliter la participation des micro-entreprises dans le développement des projets du Groupe Sonatrach, ce qui per-

mettra d'offrir une réelle opportunité pour les jeunes entrepreneurs pour acquérir plus d'expérience et de maîtrise technique et, ainsi, participer activement au développement du tissu industriel national. De son côté, Sonatrach inscrit sa démarche dans le cadre de la stratégie de développement et de relance économique arrêtée par les pouvoirs publics, à travers la mise en œuvre d'une politique visant la promotion et le développement du contenu local afin d'insuffler une nouvelle dynamique de coopération capable de développer le tissu des entreprises algériennes et booster la création d'emplois durables au profit de la jeunesse algérienne, soutient le groupe dans son communiqué.

R. E.

MARCHÉ PÉTROLIER

Le SG de l'Opep appelle à la prudence

Le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Mohamed Barkindo, a souligné, à la veille de la 15e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep, prévue aujourd'hui, la nécessité de rester «très prudent et attentif» à l'évolution du marché pétrolier. «Si le mois dernier a vu de nombreux développements positifs, il a également été témoin de rappels sur les incertitudes et la fragilité persistantes causées par la pandémie du COVID-19», a-t-il souligné, selon un communiqué de l'Opep publié sur son site web, à l'issue de la 50e réunion du Comité technique conjoint de la Déclaration de coopération (JTC). Cette réunion a été tenue par vidéoconférence pour examiner les développements du marché pétrolier et ses tendances. Dans son discours d'ouverture, Barkindo a reconnu «le jalon historique» atteint par les membres du JTC et les a remerciés pour leurs efforts inlassables et leur engagement sans faille envers les objectifs de la Déclaration de coopération

(Doc) depuis sa création le 10 décembre 2016. «Pendant un demi-siècle de réunions, les contributions et la direction analytique du JTC se sont avérées inestimables pour l'ensemble du processus de DoC», a-t-il déclaré, ajoutant que le JTC avait veillé à ce que les chefs de délégation reçoivent «la plus haute qualité en matière d'analyse et de données de marché pour une prise de décision efficace». Abordant les perspectives de croissance économique mondiale pour 2021, il a noté que celles-ci se sont améliorées. L'édition la plus récente du rapport mensuel sur le marché pétrolier de l'OPEP prévoit une croissance de 5,1% en 2021, tandis que la demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 5,9 mb/j. A noter que la réunion du JTC a précédé la 28e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) prévue hier et la 15e réunion ministérielle de l'Opep et des non-Opep prévue aujourd'hui.

R. E.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA RÉGION DES BIBANS

Lancement d'un projet intégré

La ministre de l'Environnement, M^{me} Dalila Boudjemaâ a annoncé, mardi à Bordj Bou Arreridj, le lancement d'un projet intégré de développement durable dans la région des Bibans, financé par le Fonds pour l'Environnement mondial (FEM) pour un coût de 3,7 millions de dollars.

Intervenant en marge d'une visite de travail dans la wilaya, Mme Boudjemaâ a souligné que la région des Bibans située entre la commune de Theniet Ennasr (W. Bordj Bou Arreridj) et la commune d'Ighil Ali dans la wilaya de Béjaïa, a été choisie dans le cadre du plan d'aménagement du territoire pour concrétiser un projet intégré et complémentaire qu'elle a qualifié de «patrimoine local à préserver», financé par le FEM. L'objectif de ce projet qui sera appliqué par la FAO est de «valoriser les ressources biologiques et «préserver la biodiversité et les écosystèmes dans cette région



montagneuse, en encourageant la création de coopératives génératrices de richesses, garantir des postes d'emploi et améliorer le cadre de vie des habitants de cette région», notamment les jeunes pour investir dans les ressources locales. Concernant le problème de «l'amiante» qui continue à préoccuper certaines régions du chef-lieu de la wilaya, à l'instar d'autres régions du pays, à savoir Mascara, Gué de Constantine et Meftah (Alger), la ministre a souligné que «le problème a été pris en charge à la faveur d'un appel d'offres national». Mme Boudjemaâ a visité, en outre, une exposition à laquelle ont pris part des associations et des sociétés activant dans le domaine de l'Environnement, et assisté à un hommage en l'honneur des agents d'hygiène de l'Entreprise publique de gestion des Centres d'enfouissement technique (CET).

La ministre a inspecté aussi le CET des ordures ménagères dans la région de Boumergued et le projet de réalisation d'une station d'épuration. Au Chef-lieu de la wilaya, la ministre a inspecté les travaux de réalisation d'un projet de dépollution et le lancement d'un projet de réhabilitation des décharges anarchiques pour un coût de 100 millions de DA.

RÉPARATION DES FUITES D'EAU À BOUMERDÈS

Près de 400 000 m³ récupérés



Un volume global de 392.000 m³ d'eau potable a été récupéré suite à la réparation de près de 8.900 fuites, à travers différents réseaux gérés par l'unité de Boumerdès de l'Algérienne des eaux (ADE), a-t-on appris, mardi, auprès du directeur local de cette entreprise. «Ce volume d'eau potable a été récupéré suite à la réparation de fuites et de panes multiples enregistrées à travers la wilaya, lors de sorties sur terrain réalisées durant la période allant du début 2020 à mars

courant», a indiqué à l'APS, le directeur, Boussoufa Zoubir. La majorité de ces fuites, réparées dès leur constat par les services compétents ou leur signalement par les citoyens, a été signalée sur les réseaux de distribution et d'adduction, les compteurs, les châteaux d'eau, et les conduites de pompage. A l'origine de ces fuites d'eau, des raccordements illicites et anarchiques au réseau et la vétusté de certaines conduites d'eau potable et de réservoirs, outre les travaux réali-

sés par différentes entreprises, organismes et citoyens, à proximité du réseau d'AEP et qui souvent endomagent les canalisations, est-il déploré de même source. Dans le cadre des efforts de lutte contre les fuites d'eau et les raccordements illicites, l'ADE de Boumerdès a lancé, en 2020, une opération d'installation progressive des compteurs au niveau des habitations et constructions à travers les communes, dont les zones reculées notamment, dans l'objectif d'améliorer les prestations fournies aux citoyens et de réduire les pertes financières subies par l'entreprise, en identifiant et en prenant déterminant le volume réel d'eau consommé et en mettant un terme à la facturation forfaitaire. A noter que l'ADE de Boumerdes produit un volume quotidien global de pas moins de 221 000 m³ d'eau (entre eaux souterraines, eaux superficielles et eau dessalée), soit une moyenne de 180L/J par abonné. La distribution de ce volume d'eau est assurée par un réseau d'adduction, long de 1 871 kilomètres desservant plus de 203 000 abonnés, représentant près de 980.000 habitants, sur une population globale de plus d'un million d'âmes, le reste étant non abonné.

DJELFA

Emblavement de 24 ha en colza

Une superficie de 24 ha a été semée en colza dans la wilaya de Djelfa, dans le cadre de l'intérêt porté aux cultures à rentabilité économique, a-t-on appris, mardi, auprès de responsables de la direction locale des services agricoles (DSA). «Ce type de cultures s'inscrit dans le cadre des orientations de l'Etat visant la réduction de la facture d'importation de cette matière», a indiqué, à l'APS, le DSA, Ali Beljoudi, en marge d'une rencontre, abritée par le siège du Haut commissariat au développement de la Steppe (HCDS), consacrée au suivi et évaluation de l'action de la commission locale de vulgarisation et d'appui-conseil, avec la participation de nombreux partenaires du secteur agricole. Il a signalé qu'une surface de 24 ha a été réservée pour cette culture qui a été lancée à titre expérimental au niveau de la wilaya, en collaboration avec un opérateur privé et un nombre d'agriculteurs, dont 18 ha dans la commune de Had S'hari, trois ha dans la commune d'El Idrissia et également 3 ha à Ain Ibel."Le HCDS assure, également, le suivi d'une plantation pilote de deux ha de colza dans la commune d'Ain Mabad", a souligné un technicien de ce Haut commissariat. Présent à cette rencontre, le directeur général adjoint à l'institut national de vulgarisation agricole, Mohamed Abdelmotalib, a indiqué que «cette rencontre fait office d'atelier d'évaluation des réalisations de la commission appui-conseil, visant la modernisation du rendement du dispositif de vulgarisation agricole, avec l'implication de tous les acteurs concernés, dont ceux du secteur privé, en vue de la programmation d'activités de terrain inscrites dans le cadre de la nouvelle organisation du secteur». Le secrétaire général de la chambre d'agriculture, Abdelkader Belkheiri, a relevé quant à lui l'«impact direct de la plate-forme de vulgarisation agricole dans la sensibilisation du plus grand nombre possible d'agriculteurs, de manière à développer et promouvoir leurs productions et partant, contribuer au développement économique», s'est-il félicité. Le responsable a relevé «l'efficacité obtenue grâce au travail participatif, ayant contribué à l'émergence de nombreuses filières vers lesquelles l'agriculteur s'est orienté, tout en développant son rendement et en s'informant de toute nouveauté dans le domaine», a-t-il assuré.

RACCORDEMENT DE PLUS DE 1 900 FOYERS AU GAZ NATUREL À CHLEF

Lancement de sept projets

Sept projets de raccordement de plus de 1 900 foyers, à travers quatre communes, au gaz naturel, ont été lancés en réalisation durant cette semaine dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de l'Énergie. «Nous avons procédé, durant cette semaine, dans le cadre de la prise en charge des besoins des populations des zones reculées en matière de gaz naturel, à l'installation des chantiers de réalisation de sept projets devant contribuer au raccordement de 1.990 foyers, à travers quatre communes de la wilaya», a indiqué, à l'APS, la direc-

trice du secteur, Chahrazed Telli Bouzid. Ces projets inscrits dans le cadre du programme de la wilaya profiteront, selon la même source, aux régions d'Ouled Henni et Ouled Ali de la commune de Sendjas (700 foyers), les régions Chaabat Lebtal et Aouachria (530 foyers) de la commune d'Ouled Abdelkader, le lieu dit Khenansa de la commune de Haranfa (220 foyers) et les régions de Yachir et Dhahr Meddah de la commune de Tadjena (540 foyers), a détaillé la même source. La même responsable a signalé la poursuite en cours des procédures administratives relatives à la

désignation des entreprises en charge du reste des projets de raccordement au gaz naturel, soit un programme de 65 projets visant le raccordement de nombreuses zones reculées de la wilaya. A noter l'installation, dernièrement, des chantiers de 15 projets de raccordement de 2 646 foyers à travers cinq communes, soit Oum Droue, El Karimia, Beni Haoua, Qued Sly et Bouzegaia. «La mise en service de ces projets permettra de porter le taux de couverture en gaz à près de 80% à Chlef, à la fin de l'année en cours», selon les prévisions de la direction locale du secteur.

AGENCE COMMERCIALE D'AIR ALGÉRIE DE TAMANRASSET

Le siège de la délégation régionale inauguré

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri a inauguré, mardi à Tamanrasset, le siège de la délégation régionale et l'agence commerciale de la compagnie aérienne Air Algérie, indique un communiqué de la compagnie. Cette action s'inscrit dans le cadre «de la stratégie d'Air Algérie visant à prodiguer un meilleur service public au citoyen et à contribuer au développement du Sud», ajoute la même source. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du wali de Tamanrasset et du Directeur général par intérim d'Air Algérie.

CRIMINALITÉ

Kidnapping, torture et chantage à Relizane

Huit personnes ont été interpellées par les éléments de la police judiciaire, relevant de la Sûreté de wilaya de Relizane, pour plusieurs chefs d'accusation, voire enlèvement, torture de deux personnes, et chantage avec des photos compromettantes, a rapporté le site électronique Algérie 360.



Tout a commencé, lorsque les deux victimes déposent une plainte officielle, au niveau des services de sécurité de la même wilaya, selon laquelle, une bande de malfaiteurs les ont enlevé, torturé, avant qu'ils ne se retrouvent complètement déshabillés, pour les prendre en photo, dans le but de les faire chanter, a précisé la même source. Une enquête a été ouverte, par les éléments de la police judiciaire. Après des recherches poussées, ces derniers ont pu, enfin identifier les criminels, et les localiser, a ajouté la même source.

Ces derniers ont été finalement tous arrêtés, et leurs téléphones portables, qui contenaient les photos et vidéos compromettantes, ont été également saisis. Les huit criminels ont été conduits directement au commissariat. Cette opération a permis également de saisir de la drogue et une arme blanche.

Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République, près le tribunal de Relizane, qui a ordonné leur détention provisoire. Il y lieu de noter que les investigations des policiers menées par les autorités concernées, ont montré que les photos et les vidéos les deux victimes ont été trouvées. Ces fichiers multimédias montraient dans le détail comment les deux victimes, apparemment déshabillées de force, ont été ligotées et torturées.

...ARRESTATION D'UN VOLEUR DE BIJOUX À KASR EL BOUKHARI

Les services de la police judiciaires pédestres de Ksar El Boukhari ont arrêté un individu, âgé de 26 ans, connu par les services de police, ayant un casier judiciaire bien rempli à son actif. L'individu en question guettait les jeunes mineures pour voler leurs bijoux, ont indiqué les mêmes services. L'enquête a débuté, après que plusieurs citoyens aient déposé plainte devant les services de police, affirmant que plusieurs mineures font l'objet de vol, par des personnes inconnues. Après ces révélations, les enquêteurs ont poursuivi leurs investigations, qui ont abouti à l'arrestation de l'agresseur, après une perquisition menée, à son domicile. La même source a indiqué que les agressions perpétrées par le suspect a fait 10 victimes, en plus de l'arrestation de son complice qui revendait les bijoux volés. Les mis en cause a été présentés devant le procureur de la République, près le tribunal de Kasr El Boukhari.

... DEUX JEUNES ARRÊTÉS POUR TRAFIC DES STUPÉFIANTS À CHLEF

Les services de la police judiciaires de la sûreté de wilaya de Chlef ont arrêté deux personnes, âgées de 21 et 26 ans, pour tra-

fic et commercialisation des stupéfiants, ont rapporté les mêmes services.

Cette opération s'est soldée par la saisie de 360 comprimés de psychotropes et des munitions réelles, en plus de 2 millions de centimes, quatre cartouches et un poignard blanc et une arme blanche prohibée. Les suspects ont été présentés devant la justice.

... 20 PERSONNES ARRÊTÉES POUR IMMIGRATION CLANDESTINE

Dans la même wilaya, 20 personnes, âgés entre 24 et 34 ans ont été arrêtées à El Marsa, ont rapporté les éléments de la police, en précisant que les mis en cause opèrent, au sein d'un réseau criminel de trafic de migrants en échange d'argent.

L'opération faisait suite à l'exploitation d'informations indiquant qu'un groupe de personnes avait collecté des sommes d'argent auprès de certains jeunes hommes, candidats à l'émigration clandestine. Le premier dossier a été émis contre quatre suspects dans le cas de la formation d'une association perverse dans le but de faire passer des migrants dans un groupe criminel organisé. Alors que 16 personnes ont été poursuivies pour avoir quitté le territoire national sans permis, en vertu de laquelle elles ont été traduites devant les autorités judiciaires sur un court de tennis, ont conclu les mêmes services.

Samia Acher

ACCIDENTS DE CIRCULATION

20 morts et 1 236 blessés en une semaine

Vingt personnes sont décédées et 1236 autres blessées dans des accidents de circulation survenus durant la période allant du 21 au 27 mars dans plusieurs wilayas du pays, indique un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Tamanrasset avec 04 personnes décédées et 05 autres blessées prises en charge par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières. Les services de la protection ont également effectué 12261 interventions, durant la même période, pour assurer la prise en charge de 12152 blessés et malades, souligne la même source, ajoutant que les victimes ont été traitées par nos secours médicalisés sur les lieux d'accidents et évacuées vers les structures sanitaires, ajoute le même communiqué. Ainsi, les mêmes services ont effectué 898 interventions pour procéder à l'extinction de 565 incendies urbains, industriels et autres, ainsi que 5054 interventions, durant la même période, pour l'exécution de 4330 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses, note le communiqué de la Protection civile. S'agissant de ses activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la protection civile ont effectuée, cours, 184 opérations de sensibilisation et 180 opérations de désinfections générales à travers le territoire national portant sur la pandémie Covid-19, et ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, souligne la même source. Les services de la protection civile qui ont mobilisé pour les deux opérations 777 agents, tout grade confondu et 125 ambulances et 81 engins d'incendies, ont tenu à rappeler, les citoyens sur la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation social, conclut le communiqué ;

APS

ADRAR

5,7 kilos de drogue saisis

Une quantité de plus de 5,7 kilogrammes de drogue a été saisie à Adrar et une personne (28 ans) a été arrêtée par les éléments de la brigade anti-drogue du service de police judiciaire, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur information faisant état d'une personne d'adonnant au trafic de drogue au centre-ville d'Adrar, les policiers ont dressé une souricière et appréhendé le mis en cause. Présenté devant le Procureur de la République du tribunal d'Adrar, l'individu concerné a été placé en détention.

APS

Qahwa fi goubli |

Beaucoup d'études plus ou moins sérieuses portant Coronavirus nous sont proposées, relayées, in extenso par les réseaux sociaux. Qui en répercute donc l'écho. Toutes bien sûr prétendent se baser sur de longues années de recherche et tutti quanti. En réalité et pour les profanes que nous sommes bien qu'ayant encore quelque faculté de discernement, il faut tout de même s'efforcer de faire la part des choses. De mon point de vue tout ce battage (khalota djalota) ne vise rien moins qu'à justifier l'injustifiable: l'insoutenable légèreté des êtres réputés pourtant les plus éclairés et qui nous fourguent un flot d'inepties pour masquer (c'est le cas de le dire) la triste réalité qui consiste à

La rente coronarienne...

jouer avec le feu, brûler les autres en s'épargnant toute souffrance. Ainsi et selon une source digne de foi comme disent les médias, ce Covid-19 qui soulève tant de tollé et d'indignation (à juste titre par ailleurs), n'est pas à proprement parler un virus mais davantage une fine particule émanant d'un gaz toxique qui ne pouvait provenir que d'une puissance habituée à ce genre d'expériences pour, prétendument, servir la cause humaine... Alors les lobbys se déchaînent qui pour proposer "un remède miracle", qui pour déstabiliser l'adversaire quand les menaces de mort ne s'en viennent pas obscurcir davantage le décor. Bien sur, je ne me permettrai pas ici d'insulter

l'intelligence de tous ces véritables chercheurs aux compétences avérées et qui sont de par leur potentiel cognitif une authentique issue de secours pour l'humanité. Ceux-là d'ailleurs on les attend rarement s'épancher dans les médias ou plastronner dans des congrès commandés et ou commandités. Ils font tout simplement leur boulot à l'ombre de toute médiatisation ou quelque autre vecteur publicitaire. Contrairement à d'autres connus pour être vendus à des labos sans foi ni loi. Et qui profitent de la détresse humaine pour en faire une véritable rente. En attendant, restons basiques : confinons-nous....

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
NIF : 40801500034098

AVIS D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Conformément aux dispositions des articles 04, 63 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public : La direction des travaux publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, NIF 40801500034098

Informe l'ensemble des entreprises publiques et privées l'annulation des procédures d'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales publiés aux quotidiens ELITIHAD et CRÉSUS le 09 mars 2021 et du BOMOP

Relatif la réalisation des travaux : Renforcement de la RN 45 du PK 10+000 au PK 36+000 sur 26Km

Motif : Erreur dans le devis quantitatif

CRÉSUS #604 DU JEUDI 1^{er} AVRIL 2021-ANEP 2116005973

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONAL

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ DIRECTION DE L'ÉDUCATION
Adresse : Cité administrative (Ex DOUAR EL SOUK) BORDJ BOU ARRERIDJ
Matricule fiscal N° : 090534019089300

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

La direction de l'éducation de Bordj Bou Arreridj informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°10/2020 du projet :

Équipement d'un lycée type 1000/3000 à B.B. Arreridj (Rte Birmaab)
 suite à l'issue de l'évaluation des offres, les offres ont été attribuées provisoirement avec le tableau ci-dessous :

N° Des lots	Désignation des lots	Scotisation des lots	N° de lots	Offre	Note Technique	Montant
01	Équipement classes scolaires	SAF, VAS PCR	0103400431649	01 lot	86,10 p	6.201.740,00 da
02	Équipement administratif	Bjari (bancs)	10034020013650	02 lot	86,24 p	4.022.961,00 da
03	Équipement salle de sport et salle de bibliothèque	Bjari (bancs)	10034020013650	03 lot	86,24 p	4.022.961,00 da
04	Équipement informatique et multimédia et photocopier	BAN ALI ALI EL FALOUJ ET	01034020013650	04 lot	86,00 p	8.913.260,00 da
05	Équipement salle de sport	BAN ALI EL FALOUJ ET	10034020013650	05 lot	86,00 p	217.736,00 da
06	Remise (équipement et travaux) matériel	EL RL (PPE) BILKENDOU THABNOU	01034020013650	06 lot	86,57 p	481.472,24 da
07	Palanques et laboratoires	REHABER MARIAM	10034020013650	07 lot	85,42 p	5.423.946,00 da
08	Travaux de peinture	EL RL (PPE) BILKENDOU THABNOU	01034020013650	08 lot	85,70 p	811.224,00 da
09	Travaux de plâtrerie	BENKHALID FADOUZE	01034020013650	09 lot	85,20 p	1.094.950,00 da
10	Travaux de plâtrerie	BAN DJEDDJE EQUIPEMENT	10034020013650	10 lot	82,41 p	5.000.172,00 da
11	Travaux de plâtrerie	BAN DJEDDJE EQUIPEMENT	10034020013650	11 lot	84,24 p	922.978,00 da
12	Travaux de plâtrerie	SAOUF YOUSSEF	10034020013650	12 lot	87,23 p	1.589.000,00 da

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public : les soumissionnaires qui ont obtenu le choix après par le service contractant dans le cadre de cet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire, et le déposer devant l'organisme de conciliation prévu à cet effet ou au jour de repos légal, le délai de recours est prolongé de jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats de l'évaluation des offres techniques et financières sont invités à se rendre auprès de la direction de l'éducation de Bordj Bou Arreridj (Service de programmation et de suivi) au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.

CRÉSUS #604 DU JEUDI 1^{er} AVRIL 2021-ANEP 2116005934

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° : 414024000016216

Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° : 32/DEP/WA/2020 relatif à la réalisation d'un lycée 800 en remplacement à HAMMAMET

Qu'à l'issue du jugement des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

Offre	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	NIF	Note technique 75 pts	Observation
06	GROUPEMENT SOFIKANI	458.712.723,60	473.918.506,50	28 mois	006616096978356	63,71	Retenu

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché des résultats de l'évaluation de leurs candidatures et leurs offres techniques et financières auprès le service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, le BOMOP, ou le portail des marchés publics auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger

CRÉSUS #604 DU JEUDI 1^{er} AVRIL 2021-ANEP 2116005960



REMERCIEMENTS

Mlle BENHAFSI Ismahane tient à remercier vivement Mme BENYOUB Yamina, enseignante au sein de l'Association « El Oum En-nadjiha (Réussite de la mère) pour son sérieux et son professionnalisme durant tout le cycle d'apprentissage de « La Cuisine mondiale » au profit de toutes ses élèves : cycle bien sûr couronné par un diplôme.

Bravo Mme BENYOUB et mille remerciements.
 Mlle Mlle BENHAFSI Ismahane.

QUELQUES JOURS AVANT L'INTRONISATION DU NOUVEAU PRÉSIDENT «Tentative de coup d'Etat» au Niger

Une «tentative de coup d'Etat» militaire a eu lieu dans la nuit de mardi à mercredi au Niger, selon des sources proches du pouvoir, avant la prestation de serment du président élu Mohamed Bazoum, qui prend la tête d'un pays. Des militaires accusés d'être à l'origine de la tentative ont été arrêtés.

Des riverains du quartier de la présidence à Niamey, ont raconté à l'AFP avoir été réveillés par des tirs à l'arme lourde et légère. «Les tirs étaient intenses, il y avait des armes lourdes et des armes légères», a témoigné l'un d'eux. Peu après, une source sécuritaire a déclaré à l'AFP qu'il y avait eu «des arrestations parmi les quelques éléments de l'armée qui sont à l'origine de cette tentative de coup d'Etat». «Ce groupe de militaires n'a pas pu s'approcher du palais présidentiel lorsque la Garde présidentielle a riposté», a ajouté cette source en affirmant que la situation était «sous contrôle». Une source proche de Mohamed Bazoum a confirmé à l'AFP qu'il y a eu ce qu'il a qualifié de «petite tentative de coup d'Etat vite maîtrisée par les forces légitimistes». Le quartier présidentiel a été quadrillé par les forces de l'ordre, mais dans le reste de la ville, la situation était normale hier et les gens vquaient à leurs occupations comme si rien ne s'était passé, ont constaté des journalistes locaux. L'ambassade des Etats-Unis à Niamey a décidé de suspendre ses «services consulaires jusqu'à nouvel ordre» et «encouragé» son personnel à rester à la maison, l'ambassade de France a invité «les Français à rester chez eux». «La nuit a été courte, c'était vers 03h00 (02h00 GMT), nous avons entendu des tirs d'armes lourdes et légères et cela a duré quinze minutes avant de cesser, suivis de tirs à l'arme légère, tout a ensuite cessé», a raconté un riverain du quartier du Plateau qui abrite les bureaux et la résidence présidentielle. Des vidéos de quelques secondes ont vite été postées sur les réseaux sociaux, permettant d'entendre des tirs sporadiques de rafales dans le noir total. Cette «tentative de coup d'Etat» est intervenue avant l'intronisation



prévue vendredi à Niamey du nouveau président élu Mohamed Bazoum, très proche du chef de l'Etat sortant Mahamadou Issoufou. Son rival, l'ex-président Mahamane Ousmane, conteste les résultats du scrutin et a revendiqué la victoire, appelant à «des manifestations pacifiques» dans tout le pays. Celle prévue hier à Niamey a été interdite.

ATTAQUES TERRORISTES ET PUTSCHS

L'histoire du Niger, pays sahélien parmi les plus pauvres du monde en proie à de récentes attaques terroristes particulièrement meurtrières, est jalonnée par les coups d'Etat. Depuis l'indépendance de cette ex-colonie française en 1960, il y en a eu quatre: le premier en avril 1974 contre le président Diouri Hamani, le dernier en février 2010 qui

a renversé le président Mahamadou Tandja. Sans compter les tentatives de putsch, nombreuses. Le passage de relais entre Mahamadou Issoufou et Mohamed Bazoum est le premier entre deux présidents démocratiquement élus. Mohamed Bazoum va être immédiatement confronté à l'immense défi des attaques terroristes menées régulièrement dans son pays par des groupes affiliés à Al-Qaïda et l'Etat islamique (Daech) dans sa partie Ouest frontalière du Mali et du Burkina Faso, par le groupe nigérian Boko Haram dans sa partie Est frontalière du Nigeria. Les attaques contre des civils se sont multipliées depuis le début de l'année: plus de 300 personnes ont été tuées dans trois séries d'attaques contre des villages et des campements de l'ouest du pays, frontalière du Mali. Aucune n'a été revendiquée. La dernière de ces attaques de grande ampleur

a eu lieu le 21 mars dans la région de Tahoua, faisant 141 morts en quelques heures dans trois villages touareg et des campements alentour. La région de Tahoua, vaste et désertique, se trouve à l'est de celle de Tillabéri, toutes deux proches de la frontière avec le Mali. La région de Tillabéri est située dans la zone dite "des trois frontières" entre Niger, Mali et Burkina Faso, régulièrement frappée par les groupes djihadistes. Dans un récent entretien à RFI et France 24, M. Bazoum a écarté tout dialogue avec les djihadistes, estimant que la situation de son pays était différente de celle du Mali. "Nous ne pourrions pas envisager quelque dialogue, que ce soit dans la mesure où il n'y a pas un seul chef djihadiste nigérien, une seule base de djihadistes sur notre territoire", a-t-il affirmé.

R. I/AFP

ENQUÊTE ONU SIENNE SUR LA BAVURE DE BOUNTY AU MALI «Des civils assistant à un mariage ciblés»

La frappe aérienne française qui a causé la mort de 19 civils maliens, le 3 janvier dernier, dans la ville de Bounty «soulève des préoccupations importantes quant au respect des principes de la conduite des hostilités, notamment le principe de précaution dont l'obligation de faire tout ce qui est pratiquement possible pour vérifier que les cibles sont bien des objectifs militaires», indique un communiqué rendu public mardi par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). Le communiqué note que «le groupe touché par la frappe était très majoritairement composé de civils qui sont des personnes protégées contre les attaques au regard du droit international humanitaire». Selon une enquête menée par la Division des droits de l'Homme de la Minusma, appuyée par la police scientifique des Nations unies la frappe de l'armée française a pris pour cible des personnes assistant à un mariage. «Au terme de l'enquête, la Minusma est en mesure de confirmer la tenue d'une célébration de mariage qui a rassemblé sur le lieu de la frappe, une centaine de civils parmi lesquels se trouvaient cinq personnes armées, membres présumés de la Katiba Serma», souligne la mission onusienne. «Au moins 22 personnes, dont trois des membres présumés de la Katiba Serma présents sur le lieu du rassemblement, ont été tuées par la frappe de la Force Barkhane survenue le 3 janvier 2021 à Bounty», poursuit le document. «Sur les 22 personnes tuées, 19 l'ont été directement par la frappe dont 16 civils tandis que les trois autres civils ont succombé des suites de leurs blessures au cours de leur transfèrement pour des soins d'urgence. Au moins huit autres civils ont été blessés lors de la frappe. Les victimes sont tous des hommes âgés de 23 à 71 ans dont la majorité habitait le village de Bounty», précise la Minusma. Par ailleurs, «l'équipe n'a constaté sur le lieu de l'incident aucun élément matériel qui aurait pu attester la présence d'armes ou de motos tel qu'établi



par le rapport des experts de la police scientifique des Nations unies», assure la même source. D'autre part, la Minusma «recommande aux autorités maliennes et françaises de diligenter une enquête indépendante, crédible et transparente afin d'examiner les circonstances de la frappe et son impact sur la population civile de Bounty». Elle recommande également «d'examiner de manière approfondie les processus de mise en œuvre des précautions lors de la préparation d'une frappe ainsi que des critères utilisés pour déterminer la nature militaire de l'objectif aux fins de l'application du principe de distinction y compris l'appartenance à un groupe armé à la lumière de cet incident et à y apporter des modifications si nécessaires». La Minusma invite également les autorités maliennes et françaises à «enquêter sur les possibles violations du droit internatio-

nal humanitaire et du droit international des droits de l'Homme et d'établir les différentes responsabilités et d'octroyer le cas échéant une réparation appropriée aux victimes et aux membres de leurs familles».

RIGUEUR ET RESPECT DES STANDARDS INTERNATIONAUX

Dans son communiqué, la Minusma a insisté sur la rigueur dont ont fait preuve les enquêteurs chargés de faire la lumière sur cette bavure. Elle signale que l'équipe à laquelle a été confiée l'enquête était composée de «quinze chargés des droits de l'homme, avec le soutien de deux experts de la police scientifique des Nations unies et de deux chargés de l'information publique». L'équipe «a effectué ses travaux à Bamako, Mopti, Sévaré, Douentza et Bounty», ajoute la mission des Nations unies. «Dans le cadre de cette enquête spéciale conduite conformément à la méthodologie du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, l'équipe a observé des règles strictes de collecte d'information et de témoignages afin de s'assurer non seulement du respect des plus hauts standards en la matière, mais également de la crédibilité, la pertinence et fiabilité des éléments collectés», affirme le communiqué, précisant que l'équipe «a organisé des entretiens présentiels individuels avec au moins 115 personnes et avec au moins 200 personnes lors des réunions groupées», et analysé «au moins 150 publications, notamment des communiqués et déclarations officiels». «Je me félicite que ce travail important de la Minusma, en conformité avec son mandat relatif aux droits de l'Homme, ait pu être réalisé avec la coopération de toutes les parties concernées», a déclaré, par ailleurs, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Mali, et chef de la Minusma, Mahamat Saleh Annadif.

R. I/Agence

MALADIES CARDIOVASCULAIRES

Trop de triglycérides : comment les diminuer rapidement ?

Les triglycérides, comme le cholestérol, font partie de la classe des lipides. Ils sont stockés dans la graisse corporelle (comme la graisse abdominale). Comment faire baisser son taux de triglycérides quand on en a trop ? Quelles sont les normes à ne pas dépasser ?

Les triglycérides sont des molécules faisant partie de la catégorie des lipides. L'organisme les synthétise à partir des matières grasses absorbées au niveau intestinal. Par ailleurs le foie peut également les synthétiser à partir du glucose. Ils constituent une des principales sources d'énergie de réserve pour le corps. Ils sont principalement stockés au niveau du tissu adipeux c'est-à-dire au niveau de la graisse corporelle. Ces molécules circulent via le sang de manière naturelle, mais ils peuvent être à l'origine, en cas de quantité trop importante, de pathologies cardiovasculaires dues à leurs possibles dépôts sur les parois des artères.

TAUX DE TRIGLYCÉRIDES

Le taux de triglycérides sanguins permet d'évaluer le risque d'accidents cardiovasculaires (infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral) et de formation des plaques d'athérome, des plaques de cholestérol qui épaississent la paroi des artères et qui entravent la bonne circulation du sang.

TRIGLYCÉRIDES À CHAÎNE MOYENNE

Les triglycérides à chaîne moyenne (TCM) sont des triglycérides spécifiques qui se caractérisent par trois groupements hydroxyles du glycérol estérifiés par des acides gras à chaîne moyenne. Extraits de l'huile de palme ou de coprah, les TCM sont des graisses qui ne nécessitent pas l'intervention de la bile ou des sucs pancréatiques pour être absorbées par l'intestin.

Par conséquent, ces triglycérides constituent une source énergétique importante qui trouve une forte application dans le domaine médical, notamment, pour rééquilibrer le statut alimentaire des sujets qui absorbent mal les graisses.

TRIGLYCÉRIDES OXYDÉS

Le phénomène d'oxydation des triglycérides conduit à leur dégradation et l'apparition d'une "rancidité" qui modifie la qualité de l'huile. Le nombre d'utilisation des bains de friture, la température de cuisson, et le choix d'une huile saturée qui résiste mal à une température de cuisson élevée sont des facteurs de risque de triglycérides oxydés mauvais pour la santé.

C'est pourquoi il est recommandé de limiter sa consommation de produits frits qui augmentent le risque de surpoids, d'hypertension artérielle et de certains cancers (prostate, sein, oro-pharyngé).

NORMES

- Chez l'homme, le taux normal de triglycérides est compris entre 0.5 et 2 mmol/L soit entre 0.45 et 1.75 g/l.
 - Chez la femme, il varie entre 0.40 et 1.60 mmol/L soit entre 0.35 et 1.40 g/l.
- Attention, les résultats varient en fonc-



Comment faire baisser les triglycérides rapidement ?

- En cas d'excès de triglycérides, une diminution de la consommation de graisses.
 - Parallèlement, une perte de poids en cas d'obésité, fréquente, une activité physique régulière et l'arrêt du tabac sont également indispensables.
 - En cas de taux toujours élevés malgré un traitement bien conduit, des médicaments tels que les fibrates peuvent être utilisés pour aider à diminuer leur quantité.
 - Le meilleur régime anti-triglycérides favorise des aliments les moins transformés possibles avec le moins d'acides gras saturés et trans : l'huile d'olive, d'arachide, de soja, de tournesol ou de maïs. On conseille aussi de consommer des poissons gras au moins deux fois par semaine : saumon, maquereau, hareng, sardines et truite par exemples. Des suppléments d'huile de poisson peuvent être proposés. Les viandes et produits laitiers riches en graisse doivent être limités, tout comme la consommation de sucre et d'aliments sucrés. Certaines méthodes de cuisson sont à privilégier : cuire au four, pocher, griller, rôtir, cuire sur le barbecue.
- La consommation de certaines plantes comme le thé vert, l'ail, le ginseng, ou les graines de coriandre pourrait avoir une action sur le taux

de triglycérides, comme la consommation de cannelle ou de vinaigre de cidre. On peut aussi privilégier les phytostérols (margarine par exemple) qui sont des matières grasses très peu absorbées par le corps et qui restent dans la lumière intestinale avant d'être évacuées dans les selles.

Il faut souvent plusieurs mois de changement d'hygiène de vie pour constater une réduction du taux de triglycérides.

On conseille en général d'attendre quatre à huit semaines avant de refaire une analyse de sang. Si vous changez votre hygiène de vie pendant trois mois et que vos taux de triglycérides continuent d'être élevés, votre médecin vous proposera peut-être d'essayer un traitement médicamenteux.

Adopter une alimentation équilibrée, pauvre en sucres, en produits transformés et frits, pratiquer une activité physique régulière, conserver un poids de santé normal, arrêter de fumer et consommer l'alcool avec modération permettent de réduire les risques d'hypertriglycéridémie. En cas de contraception hormonale, une surveillance régulière du bilan de cholestérol est nécessaire et un changement de contraception est proposé si le lien est fait avec l'augmentation des triglycérides.

tion de la technique utilisée par chaque laboratoire et dépendent également de nombreux facteurs comme par exemple le sexe, l'âge...

DIAGNOSTIC : COMMENT MESURER SON TAUX DE TRIGLYCÉRIDES ?

Les triglycérides sont dosés dans le sang par une prise de sang, de préférence à jeun, le plus souvent en même temps que le cholestérol.

• TRIGLYCÉRIDES BAS

Un taux de triglycérides bas n'est responsable d'aucune pathologie particulière et est souvent en lien avec une alimentation faible en graisse, sucre et alcool.

C'est parfois le cas chez les personnes

dénutries ou souffrant d'anorexie par exemple.

• TRIGLYCÉRIDES ÉLEVÉS

On parle d'hypertriglycéridémie quand le taux sanguin chez l'homme est supérieur à 2 mmol/L ou à 1.75 g/L et, chez la femme, supérieur à 1.60 mmol/L ou à 1.40 g/L. Cette anomalie survient généralement dans le cadre d'une alimentation trop riche en calories, en sucre, en matières grasses.

Le surpoids, le tabagisme, le diabète, la sédentarité, la prise de la pilule, certains médicaments, l'hypertension artérielle, le stress ou encore l'excès de poids et la consommation d'aliment riches en graisse représentent les principaux facteurs de risque de l'hypertriglycéridémie.

Tout savoir sur le dosage des triglycérides

Beaucoup moins connus que le cholestérol, les triglycérides sont des lipides sanguins qui, lorsqu'ils sont trop élevés, augmentent le risque cardiovasculaire. Ce taux baisse très rapidement en surveillant son hygiène de vie. Pour l'essentiel, ces lipides sont apportés à l'organisme par les matières grasses de l'alimentation (huiles, beurre...). Ainsi, après un repas riche, le taux sanguin de triglycérides grimpe en flèche. Un repas gras fait systématiquement doubler les triglycérides. Cependant, cela reste temporaire. Le pic est atteint entre la troisième et la quatrième heure après le repas, puis le taux redescend sur huit à douze heures.

Le diabète, le syndrome métabolique, la sédentarité, l'obésité favorisent l'hypertriglycéridémie, à plus forte raison sur un terrain génétique prédisposant. Dans de rares cas, l'excès de triglycérides est lié à des variants génétiques.

EXCÈS DE TRIGLYCÉRIDES : QUELLES CONSÉQUENCES ?

Quelle que soit l'origine de l'hypertriglycéridémie, un taux trop élevé de triglycérides dans le sang affecte deux organes essentiels : le cœur et le pancréas.

Autre risque important : l'inflammation du pancréas. Cette pancréatite aiguë est une urgence médicale, mortelle dans un cas sur 100. Environ 10 % des personnes souffrant du syndrome de chylomicronémie multifactoriel auront une pancréatite. Le risque est de 70 % en cas de syndrome de chylomicronémie familiale. Quel est le taux dangereux de triglycérides ? Chez un adulte en bonne santé, le taux de triglycérides devrait être inférieur à 1,20 g par litre de sang (g/l). Les laboratoires d'analyse donnent une fourchette entre 0,6 g/l et 1,80 g/l pour tenir compte des variabilités individuelles. Au-delà de 2 g/l, le risque de complications augmente. À 4 g/l, le risque de pancréatite est multiplié par trois par rapport à la population générale.

À QUEL RYTHME FAIRE UN DOSAGE DES TRIGLYCÉRIDES ?

Dans l'idéal, il faudrait effectuer un premier bilan lipidique aux alentours de 45 ans pour les hommes et à la ménopause pour les femmes. Il n'y a pas besoin d'être à jeun pour un simple dépistage.

COMMENT TRAITER L'HYPERTRIGLYCÉRIDÉMIE ?

Surveiller son hygiène de vie suffit, dans la plupart des cas, à normaliser des taux de triglycérides trop élevés. Le principe est simple : "Manger mieux et bouger plus". Plus spécifiquement, il faut réduire les sucres rapides, notamment le fructose que l'on retrouve dans les fruits, le miel, les confitures... Il va falloir également limiter les aliments gras.

QUEL MÉDICAMENT POUR DIMINUER LES TRIGLYCÉRIDES ?

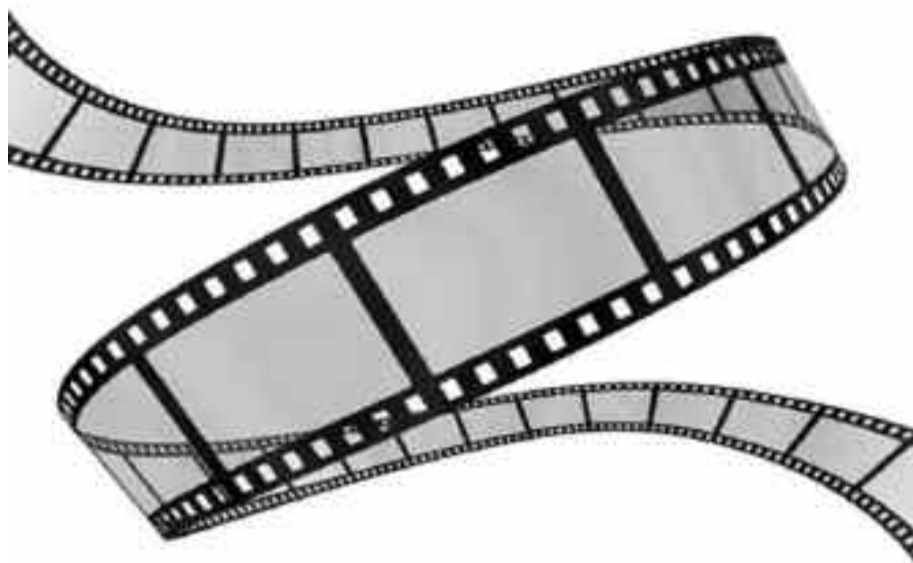
Si au bout de trois à six mois, ce régime n'est pas efficace, un traitement est envisagé. En cas d'hypertriglycéridémie (taux supérieur à 2 g/l associé à d'autres facteurs de risque cardiovasculaire), les médicaments indiqués sont les fibrates (fenofibrate ou gemfibrozil). À l'avenir, on aura peut-être recours aux oméga-3. Des études récentes ont montré que 2 grammes par jour d'EPA réduisent les triglycérides de 25 % et, du coup, le risque d'infarctus. Enfin dans les formes génétiques de la maladie, un nouveau médicament, le volanesorsen, améliore le sort des patients qui, jusqu'à présent, ne pouvaient s'autoriser plus de 20 grammes de matières grasses par jour.

CINÉMA AMATEUR

Zoom sur une passion

Revoilà le septième art hobby et passion des amateurs trop longtemps sevrés de bonne caméra...Mais, promis, juré, pas moins de 150 candidats au prix « Syphax », se bousculeront aux portillons pour le sacre final, en juin prochain à Ain-Temouchent, coquette station balnéaire s'il en est. Et donc cadre féérique tout indiqué pour accueillir cet évènement estival.

Ain-Temouchent coquette station balnéaire présente tous les atouts naturels et l'infrastructure nécessaire pour organiser de grands évènements culturels. Et celui qu'elle s'apprête à abriter cet été lui sied à merveille. Puisque de merveilles elle regorge. Personnellement je ne résiste jamais à l'envie irréprouvable sinon magnétique de m'y rendre et ou m'y arrêter à chaque fois que l'opportunité m'y est offerte, d'y marquer une pause autant salutaire que régénératrice. Un pur bonheur franchement. Et si on y ajoute l'hospitalité et le sens de l'accueil de ses habitants, on ne peut que s'incliner devant tous ces atouts. S'asseoir à une terrasse d'un café, faire un brin de cassettes avec quelque connaissance de longue durée ou simplement une rencontre fortuite, détresse et réconcilie l'être avec lui-même. Tant tout est simple et naturel. Car l'ex Rio Salado sait vraiment y faire en matière d'entregent. Et du coup, voir instinctivement, tout se passe comme si on était un enfant du pays tant l'étranger est vite happé par cette chaleur humaine et non moins saisi par toute cette atmosphère douceuse qui s'en dégage. Et vous colle à la peau et à l'esprit et vous fait baigner dans une euphorie à nulle autre pareille. Ici pas de chichis ou autres artifices et tout fleurit bon l'authenticité. Dès lors on comprend mieux pourquoi le dévolu a été jeté sur cette cité si ensorcelante et pittoresque pour célébrer le cinéma amateur. Et là juste une parenthèse pour rappeler au bon souvenir des uns et des autres que le cinéma amateur a connu ses heures de gloire en remportant moult prix, récompenses et consécration lors des joutes nationales et internationales organisées ici et là-bas, à l'instar des Mohamed Zaoui, de l'actuel



directeur de la cinémathèque d'Alger (Salim Aggar) et tant d'autres qui fourbissaient leurs armes caméra en bandoulière et des idées novatrices pleines la tête. Mais avant cette génération il y a eu les fameuses rencontres entre amateurs et pros, ce qui avait pour effets immédiats non seulement de relever la sauce mais davantage de promouvoir d'authentiques talents férus de cinéma et de produits générateurs d'une véritable plus-value. Alger baignait alors dans le plein écran et n'avait point usurper son titre enviable et envié de capitale du cinéma, éclaboussant ainsi tout le pourtour méditerranéen (avec le fameux festival du cinéma méditerranéen) et africain avant que ces zombies d'une autre époque ne s'en viennent gâcher la fête sous des prétextes fallacieux et farfelus pour tout dire. Mais Dieu merci et contre vents et marées notre pays est resté debout après avoir chassé

ses mauvais esprits et tous ces vieux démons dont il n'en a cure. Aujourd'hui une page de cette histoire tumultueuse est tournée et la culture renaît graduellement de ses cendres pour imprégner la cité de ce zest qui lui faisait tant défaut : une animation culturelle à la dimension de ses aspirations légitimes à rompre avec une phase surréaliste de sa jeune histoire. Et négocié, de facto, une tout autre ère auréolée des plus belles initiatives annonciatrices de lendemains forcément en harmonie avec cette ambition de recouvrer la plénitude de ses moyens. Avec la relance graduelle et réfléchie de tous les secteurs clés et dont le secteur culturel n'est pas des moindres par toutes les répercussions, retombées et impact sur le quotidien du citoyen lambda. En tout cas les cinéphiles de l'ouest et de l'ensemble du pays se purlèchent les babines rien qu'à l'idée de revivre cette

période faste et bénie que tous les amateurs du grand écran ont encore vivaces en mémoire et pour cause ! De nouveau et dans un contexte débarrassé de toutes les scories désormais, ce qui constitue, à ne pas douter, un atout supplémentaire incontestable dans la mesure où les amateurs porteurs de projets latents par excellence trépigment d'impatience et aspirent secrètement à grossir les rangs des sélectionnés par un jury impartial et voir ainsi leurs efforts couronnés de succès. Et pourquoi pas s'ouvrir une carrière professionnelle et rejoindre le gotha d'un art qui rend à l'image toute son expressivité en la faisant parler comme s'il s'agissait d'un habile et doué conteur tenant son auditoire en haleine. Comme cette édition qui tombe à pic et qui, de surcroît, aura l'insigne privilège, d'avoir pour cadre féérique et enchanteur pour le moins cette coquette station balnéaire de l'extrême ouest, le mois de juin courant. Là où sont attendus question participation pas moins de 150 candidats potentiels au prix « Syphax » (qui porte bien son intitulé) au regard de la symbolique historique de ce personnage en ce qu'il raconte un pan de notre histoire millénaire. Comme ce rendez-vous culturel donnera aussi à voir et découvrir pour toute notre jeunesse issue des quatre points cardinaux d'aller à la rencontre d'eux-mêmes et de leurs alter ego pour jouir de cette passion partagée du septième art et, cerise sur le gâteau, tous ces sites fabuleux et autres joyaux uniques. Vivement donc cette manifestation qui fait déjà saliver bien des amateurs et même des professionnels restés amateurs...Parce qu'un amateur n'en finit pas de renouveler son regard qu'il conserve toujours neuf. Comme au premier jour...

Amar Zentar

ITINÉRAIRE

Keltoum, une mémoire primordiale

Né le 4 avril 1916 à Blida, Keltoum qui interpréta quelques petits rôles dans quelques films français et allemands dans les années 30 et 40 ne commença réellement sa carrière de comédienne qu'à partir de 1935 où elle fut découverte par Bachetarzi qui lui apprit sérieusement les premiers rudiments du métier de comédienne. Elle fit la connaissance de grands hommes de théâtre comme Rachid Ksentini et Habib Réda aux côtés desquels elle s'imposa définitivement, donnant à voir et à apprécier l'étendue de son talent. Elle se métamorphosa tour à tour en Desdémone, en 1952 dans une traduction d'Othello de Shakespeare, en quêteuse de bonne foi, en mère courage de Brecht ou Les enfants de la Casbah, de La Poncia dans La Maison de Bernarda Alba ; elle touchait à tout, excellait dans les rôles de composition et réussissait à rendre plus « vrais » les personnages qu'elle interprétait. Au cinéma comme au théâtre, elle imprimait son empreinte comme dans ce film de Mohamed Lakhdar Hamina, Le vent des Aurès, où elle cherchait, une poule dans sa besace, les traces de son fils arrêté par l'armée française. A côté du théâtre, elle dansait et chantait. Elle produisit cinq disques. Elle fit ses débuts dans le cinéma grâce à Petr Svoboda qui la distribua dans son long métrage, La septième porte en 1948. Puis n'arrêta plus de jouer dans des films jusqu'à ce maudit jour, le 30 mai 1951, où elle se jeta, dépitée et déprimée de son balcon provoquant de graves blessures au niveau des vertèbres. Elle y était présente dans plus d'une vingtaine de films (Le vent des Aurès, Décembre, Hassan Terro, Les folles années du twist...), mais préférait, de loin, le théâtre qu'elle pratiqua du temps de Bachetarzi et après l'indépendance au



TNA (Théâtre National Algérien). Plus de 70 pièces. Elle joua notamment dans les pièces suivantes : Mariage par téléphone (avec Ksentini) ; Les fusils de la mère Carrar, Rose rouge pour moi (1964), Le sultan embarrassé, Le foehn (1967), Rouge l'aube (1967), La femme stérile (1973) ; Les rustres de Goldoni ; La mort d'un commis voyageur d'Arthur Miller, Les concierges de Rouiched, sa dernière pièce.

Certes, Keltoum n'était pas la première femme à monter sur scène ; il y avait déjà Marie Soussan, la compagne de Rachid Ksentini, une certaine Mme B.Amina, interprétant l'épouse de Haroun Errachid dans Aboul Hassan el Mougnafel de Allalou et B.Ghazala dans le rôle de Sett el Boudour dans Le pêcheur et le génie du même Allalou en 1927. Mais Keltoum avait une singulière élégance et une sorte de génie du jeu qui lui permettaient de durer, ne rompant nullement avec le théâtre à tel point qu'elle ne ratait pas une seule pièce ou une conférence sur le théâtre. Comme c'était émouvant, chaque fois, que je donnais une conférence à Alger de croiser son regard et celui du grand acteur, Sid Ali Kouiret qui l'accompagnait souvent. Femme à principe qui avait même été sanctionnée en 1951 à un mois de mise à pied après la représentation de la pièce, El ouadjib (Le devoir) de Bachetarzi, jugée subversive par les autorités coloniales, elle a une forte présence sur scène et au cinéma, elle crève l'écran dans tous les sens du terme. Il a une fine connaissance du métier.

Keltoum s'en est allé un jour triste de novembre 2010, portant avec elle, tous ses souvenirs. Encore une fois, la question de la mémoire est primordiale. J'avais personnellement comme projet de publier un portrait d'une centaine de pages sur cette gran-

de dame, la meilleure comédienne algérienne, comme d'ailleurs sur d'autres hommes et femmes de théâtre et de culture, mais les conditions actuelles rendent la chose quelque peu problématique. Des pans entiers de notre mémoire disparaissent au gré des ricanements discursifs des pouvoirs publics.

R. C.

PORTUGAL

Ronaldo retrouve le sourire

Après sa soirée rageante en Serbie, Ronaldo a retrouvé le chemin des filets lors de la victoire du Portugal au Luxembourg (1-3).

Une très courte victoire contre l'Azerbaïdjan (0-1), une fin de match houleuse en Serbie (2-2), un coup de gueule pour Cristiano Ronaldo... Le début de cette fenêtre internationale avait été délicat pour le Portugal. Cette séquence de trois matches en une semaine s'est achevée ce mardi soir au Luxembourg avec l'essentiel: une victoire (1-3)... et un but pour contenter CR7. C'est pourtant le Luxembourg, sur la lancée de son exploit en Irlande (0-1), qui avait ouvert le score par son buteur Gerson Rodrigues (1-0, 30e). Mais l'homme en forme Diogo Jota a remis les pendules à l'heure juste avant la pause (1-1, 45'+2). Et Ronaldo y est donc allé de son petit but, son 103e en sélection, celui dont il avait été injustement privé en Serbie. L'attaquant de la Juventus a bien senti dans le coup dans le dos de la défense pour couper un centre de Joao Cancelo (1-2, 51'). L'entrant Joao Palhinha est venu donner un peu plus d'ampleur au score (1-3, 80'), mais le Portugal a encore rendu une copie pour le moins perfectible. La Seleçao vire en tête de son groupe, au coude à coude avec la Serbie (7 points chacun), avant la suite des hostilités en septembre pro-



chain. Entre temps, il y aura un certain Euro 2021, avec un duel contre l'équipe de France au programme...

SON BRASSARD MIS AUX ENCHÈRES

Un geste de colère qui se transforme indirectement en beau geste. Cristiano Ronaldo avait quitté la pelouse du Marakana de Belgrade en jetant au sol son brassard de capitaine, très en colère après qu'un but qui semblait valable lui a été refusé lors de Serbie-Portugal (2-2) samedi soir. Mais ce brassard n'a pas été perdu pour tout le monde. Il a été ramassé par un steward qui, plutôt que de le garder pour

lui, l'a transmis à une chaîne serbe, Sport Klub, qui l'a alors mis aux enchères. Le but ? Récolter des fonds pour venir en aide à un bébé victime d'une maladie rare. Les enchères sont toujours en cours, et la somme de 1,5 million de dinars (environ 12 000 euros) a été dépassée. Ronaldo, dans tout ça, va conserver son brassard, au sens figuré. Le sélectionneur portugais Fernando Santos a assuré que malgré cette petite polémique, l'attaquant de la Juventus va rester le capitaine de la Seleçao. « C'est un capitaine exemplaire pour nous tous, un exemple national, a-t-il confié. Il va garder le brassard. » Il faudra tout de même lui en donner un nouveau...

OLYMPIQUE LYONNAIS

Depay, Aulas semble résigné

Memphis Depay vit sans doute ses derniers mois dans la cité lyonnaise. En fin de contrat en juin prochain, le capitaine des Gones se dirige en effet vers la sortie. Courtisé par le Barça, où Ronald Koeman, son ancien entraîneur en sélection, en a fait l'une des priorités de son recrutement, l'international néerlandais reste sourd aux propositions des dirigeants lyonnais, qui tentent désespérément de le convaincre de poursuivre l'aventure à l'OL. Mais même Jean-Michel Aulas semble peu à peu se résigner. « S'il doit repartir pour un plus grand club que l'OL, je me ferais une raison. Si par contre il doit rester, on aura participé à ce qui sera pour lui une histoire encore plus grande car ça voudra dire qu'on a gagné quelque

chose », a-t-il ainsi confié lors de la conférence de presse organisée à l'occasion de la prolongation de Marcelo, laissant donc entendre qu'une prolongation de l'ancien Mancunien passe par un titre de champion de France ou une victoire en Coupe de France.

GALTIER CONVOITÉ

Alors que l'avenir de Rudi Garcia, sous contrat jusqu'en juin, reste incertain à l'Olympique Lyonnais, son président Jean-Michel Aulas a répété mardi qu'un point sera fait avec son entraîneur en fin de saison. En attendant, le patron de l'OL assure ne pas avoir entamé de discussion avec un autre coach. « Je peux vous assurer qu'il n'y a aucun contact de pris avec

un autre entraîneur que Rudi Garcia, a assuré le boss des Gones lors d'une conférence de presse organisée mardi pour la prolongation de Marcelo jusqu'en 2023. Le titre en L1 important dans la décision ? Ce serait maladroit de ma part de dire le contraire. Ceci étant, cela ne sera pas l'élément déterminant, ni dans un sens ni dans l'autre. Cela ne veut pas dire que si l'on n'était pas champion, l'entraîneur en place n'aurait pas de chance de rester. (...) Tout est possible mais il faut terminer très fort. C'est la marque de fabrique du club ces dernières années." Bien que "JMA" assure que les dés ne sont pas encore jetés pour Garcia, le président lyonnais rêverait de faire venir le coach de Lille, Christophe Galtier.

PARIS SG

L'hécatombe continue !

La trêve internationale vire au cauchemar pour le PSG, à une semaine du choc face au Bayern Munich en quarts de finale de la Ligue des champions. Le Bayern Munich, qui va devoir apprendre à vivre sans Robert Lewandowski durant un mois, n'est pas le seul concerné par les blessures frappant ses joueurs internationaux et Mauricio Pochettino risque de devoir allumer un cierge ou de croiser les doigts à quelques heures du match des Bleus en Bosnie. Car au rythme des mauvaises nouvelles venues des autres sélections depuis une semaine, l'entraîneur du PSG peut être inquiet pour Kylian Mbappé et Presnel Kimpembé, attendus pour démarrer la rencontre qui se disputera à

Sarajevo. L'infirmier parisien n'en finit plus en effet de se remplir. Après Moïse Kean, qui avait quitté le rassemblement de la sélection italienne dès les premiers jours en raison d'une fatigue musculaire, Marco Verratti, touché à la cuisse face à la Bulgarie, Alessandro Florenzi, lui aussi sur la jante, et enfin Abdou Diallo, gêné par une douleur au pied, c'est en effet désormais le mollet de Danilo Pereira qui inquiète. « Danilo a un problème à son mollet, qu'il avait déjà ressenti après le match avec la Serbie », a ainsi annoncé Fernando Santos après la difficile victoire décrochée par la Seleçao au Portugal (1-3). De mauvaise augure à sept jours du choc face au Bayern Munich en Ligue des champions.

Une indisponibilité de l'international portugais serait d'autant plus préjudiciable qu'elle s'ajouterait à l'absence de Leandro Paredes, suspendu, et à l'incertitude pesant sur Marco Verratti. Rentré à Paris, le milieu de terrain transalpin doit en effet se soumettre à des examens afin de déterminer la nature de sa blessure. Si le staff italien ne se montrait pas très inquiet, évoquant une simple contusion, la prudence est de mise dans les rangs parisiens et son forfait pour le choc face à Lille, samedi, semble d'ores et déjà acquis. Ses deux compatriotes, Moïse Kean et Alessandro Florenzi, ainsi qu'Abdou Diallo ne suscitent pas la même inquiétude et devraient être sur pied, pour le déplacement en Bavière.

AFFAIRE DE LA SEXTAPE

Benzema : «C'est une mascarade»

Six ans après les faits, Karim Benzema connaît enfin la date de son jugement pour l'affaire du chantage présumé sur Mathieu Valbuena. Celle qui a précipité la fin de sa carrière en Bleu. L'attaquant du Real Madrid devra se présenter devant la barre entre le 20 et le 22 octobre prochain. C'est ce qu'a fait savoir mardi le parquet du tribunal de Versailles, selon l'AFP. S'il est reconnu coupable, Benzema risque jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. Un dénouement que l'intéressé ne redoute absolument pas si l'on en croit la réaction qu'il a eue après l'annonce du jour. Sur Instagram, et en faisant une capture d'écran de la nouvelle concernant le procès, l'ancien lyonnais a écrit : « Voilà, enfin, allez-y que la mascarade s'éteigne pour toujours ». Benzema a toujours clamé son innocence dans cette affaire, de même que sa confiance en la justice. S'il dit vrai, il n'a donc plus que six mois à attendre pour enfin tourner la page de cette histoire qui lui a tant porté préjudice, aussi bien dans sa vie personnelle que professionnelle.

FC BARCELONE

Le retour de la rumeur Martinez

Il ne s'agit pas d'un secret, le FC Barcelone se trouve à la recherche d'un buteur pour la saison prochaine. Et d'après les informations de la radio RAC1, les dirigeants des Blaugrana pensent, encore une fois, au joueur de l'Inter Milan Lautaro Martinez (23 ans, 27 matchs et 14 buts en Serie A cette saison). Mais sur ce dossier, le problème reste le même : l'argent. En effet, le club catalan n'a pas les moyens de réaliser une offre suffisante pour réaliser cette opération XXL. De plus, l'Argentin, déjà sous contrat jusqu'en juin 2023, a récemment annoncé qu'il allait prolonger en faveur de la formation italienne. A ce poste, la piste Sergio Agüero, qui va quitter Manchester City au terme de son contrat en juin prochain, semble bien plus crédible.

LIVERPOOL

Salah parle de Ramos



A l'occasion des quarts de finale de la Ligue des Champions, le Real Madrid et Liverpool vont s'affronter. Des retrouvailles entre les deux formations après la finale remportée par les Merengues face aux Reds (3-1) en 2018. Lors de ce match, l'ailier du club anglais Mohamed Salah (28 ans, 8 matchs et 5 buts en LdC cette saison) avait été blessé à l'épaule à la suite d'un duel polémique avec le défenseur central de l'équipe espagnole Sergio Ramos. Mais de son côté, l'Égyptien a oublié cette affaire. « (rires) Ce match est terminé, donc je ne pense pas à ça. Je pense à l'équipe, tout le monde pense à son équipe et tout le monde veut gagner... C'est à peu près tout. Ce qui va se passer maintenant ne va pas changer le résultat de la finale de Kiev. C'est fini », a rappelé Salah pour le quotidien Marca. Pour rappel, Liverpool a réussi à se consoler avec le sacre en C1 lors de l'édition 2018-2019.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : CRB-TPM DEMAIN À 20H

Victoire obligatoire pour le Chabab



Les Belouizdadis n'ont pas encore goûté à la joie de la victoire dans cette phase des poules.

L'heure de vérité est arrivée pour le CR Belouizdad qui jouera son va-tout en phase des poules de la C1 africaine, ce vendredi soir, à l'occasion du choc contre le TP Mazembe, quintuple champion d'Afrique. La victoire est obligatoire pour le Chabab pour conserver toutes ses chances dans la course pour la qualification aux quarts de finale, avant le dernier match contre l'intouchable leader du Groupe B, Mamelodi Sundowns, déjà qualifié et auteur d'un sans-faute. Les Belouizdadis qui partagent la seconde place avec les Soudanais d'Al-Hilal, avec toutefois une différence de buts défavorable (-4), n'ont pas encore goûté à la joie de la victoire dans cette phase des poules. Ce match capital contre le TPM intervient dans une période très délicate pour les champions d'Algérie, sans

entraîneur en chef. Le contrat de Franck Dumas a été résilié, mardi, et ce sont les deux adjoints, Slimane Raho et Karim Bekhti, qui assurent l'intérim. La direction du club espère que le départ de Dumas et l'arrivée de Hocine Yahy à la place de Toufik Korichi vont créer un déclic chez les camarades de Bouchar qui récupèrent leur maître à jouer et leur leader technique, Amir Sayoud, enfin rétabli de sa blessure. La sérénité n'est pas de mise chez les gars de Laâquiba, après ce nul au goût d'une défaite, concédé en championnat face au WA Tlemcen, mais un sursaut d'orgueil n'est pas à écarter de la part des partenaires de Draoui, qui avaient raté la victoire face au TPM à l'aller. Même les « Corbeaux » sont loin de leur niveau habituel. Ils sont d'ailleurs derniers du groupe avec deux petits points seulement au compteur. L'espoir est, donc, permis, même si les Congolais ont l'habitude de réussir de bons résultats en terre algérienne.

L. B.

Le programme de la 5e journée :

Vendredi 2 avril :

Groupe B :

Al-Hilal (Soudan) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) (17h00)
CR Belouizdad (Algérie) - TP Mazembe (RD Congo) (20h00)

Samedi 3 avril :

Groupe A :

Al-Merreikh (Soudan) - Al-Ahly (Egypte) (14h00)
Simba SC (Tanzanie) - AS Vita Club (RD Congo) (14h00)

Groupe C :

Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) - WA Casablanca (Maroc) (17h00)
Petro de Luanda (Angola) - Horoya AC (Guinée) (17h00)

Groupe D :

Teungueth FC (Sénégal) - ES Tunis (Tunisie) (17h00)
MC Alger (Algérie) - Zamalek (Egypte) (20h00)

FAF

Zetchi veut placer ses pions

Khiredine Zetchi ne briguera pas un second mandat, mais il ne compte nullement désertier la FAF et céder (totalement) le terrain. Zetchi veut placer ses pions en appelant et en encourageant les membres de son équipe à se porter candidats pour l'assemblée générale électorale du 15 avril prochain. «Le président a exhorté les membres de rester engagés pour l'intérêt du football national

quelles que soient les circonstances, de continuer à préserver les acquis de la fédération et de poursuivre les projets déjà lancés», a-t-on, en effet, rapporté dans le communiqué publié sur le site internet de la FAF, à l'issue de l'ultime réunion du Bureau Fédéral, lundi. «

Le Président de la Fédération algérienne de football (FAF), Khiredine Zetchi, dont le mandat se termine

dans les tous prochains jours, a réuni lundi 29 mars 2021, son bureau fédéral pour faire un ultime tour de table pour préparer l'assemblée générale ordinaire (AGO), prévue lundi prochain, mais surtout pour remercier et rendre hommage à tous les membres qui l'ont accompagné durant son parcours, pour leur dévouement et le travail accompli souvent dans des conditions difficiles et face à une adversité de tous les instants. Pour leur part, les membres du BF ont témoigné leur gratitude pour le président Zetchi tout en lui rendant à leur tour un hommage appuyé pour tout ce qu'il a apporté au football algérien, notamment avec cette consécration à la CAN 2019 en Egypte », a-t-on indiqué dans le même communiqué.

Il est fort possible que le clan Zetchi présente un candidat pour la présidence de la FAF (Amar Bahloul ou Amine Labdi) ou place certains de ses membres au sein de l'équipe d'un autre candidat proche de lui.

L. B.

WA TLEMEN

Vers un mercato "blanc"

Le WA Tlemcen ne devrait pas profiter de l'actuel mercato pour renforcer ses rangs à cause de l'interdiction de recrutement dont il fait l'objet et les difficultés financières auxquels est confronté ce club de Ligue 1 de football, a indiqué son entraîneur, Djamel Benchadli. "Personnellement, j'aurai souhaité engager deux ou trois joueurs dans des postes bien précis où le besoin se fait ressentir. Malheureusement, on devra y faire l'impasse vu qu'on est interdit de recrutement, en plus de la crise financière qui secoue le club", a déclaré Djamel Benchadli à l'APS. Le WAT devra s'acquitter d'un peu plus de 10 millions de dinars représentant les dettes d'anciens joueurs ayant eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), a-t-il souligné, précisant que la situation financière du club ne lui permet pas d'apurer ses dettes et s'offrir de nouveaux joueurs lors de ce mercato qui sera clôturé le 11 avril. Malgré cela, le technicien oranais s'est montré "optimiste" quant aux capacités de l'effectif en place, avec lequel il travaille depuis près de trois mois, à réaliser l'objectif qui lui est assigné par la direction, à savoir le maintien. "Cela passe toutefois par retrouver la sérénité au sein de l'équipe qui a connu plusieurs grèves des joueurs ces dernières semaines pour réclamer leur argent, des grèves qu'on a payé cash, notamment face à l'ES Sétif (défaite 4-1)", a prévenu le successeur d'Aziz Abbès à la barre technique des "Zianides". Ces derniers, qui retrouvent l'élite cette saison après sept années d'absence, ont terminé la phase aller provisoirement à la 13e place avec 20 points. Ils restent sur un nul sur le terrain du champion sortant le CR Belouizdad (1-1), la semaine précédente dans le cadre de la mise à jour du championnat. Evoquant cette rencontre, le coach Benchadli s'est dit "satisfait" de la réaction de ses protégés pour l'occasion, estimant avoir prouvé "qu'ils disposent d'atouts non négligeables s'ils sont mis dans de bonnes conditions". "Contrairement aux matchs d'avant qu'on n'a pas préparés dans la sérénité à cause des grèves à répétition des joueurs, on a bien travaillé dans les jours ayant précédé le déplacement d'Alger et ça a fonctionné face au CRB où on est même passé à côté d'une victoire", s'est réjoui le coach du Widad.

CLASSEMENT MONDIAL DE L'UCI

L'Algérie en tête chez les juniors filles

Dans le nouveau classement mondial des l'Union internationale de cyclisme (UCI), l'Algérie caracole en tête de quatre spécialités chez les juniors filles, à savoir : le Keirin, le Scratch, la course aux points et l'élimination. Une fulgurante ascension que l'Algérie doit essentiellement aux exploits individuels de la jeune Nesrine Houili, ayant glané six médailles d'or et une en argent lors des derniers Championnats d'Afrique (sur piste et sur route), disputés début mars courant au Caire (Egypte). La jeune Oranaise de 17 ans est d'ailleurs leader mondiale de l'épreuve de l'élimination, avec 600 points, devant la Portugaise Daniela Compos, avec le même nombre de points, et l'Égyptienne Eliwa Apepa (540 pts). En Keirin, l'Algérie est première mondiale chez les juniors (filles) avec un total de 1020 points, devant l'Égypte et la Fédération de Russie. Elle est également leader dans la course aux points, avec 600 unités, devant l'Égypte et l'Afrique du Sud. Pour ce qui est du Scratch, l'Algérie totalise 600 points, devant l'Égypte (2e) et l'Afrique du Sud (3e), alors que dans l'épreuve de l'élimination (600 pts), elle devance la République tchèque (2e) et l'Égypte (3e). Sur l'Omnium, l'Algérie occupe la deuxième place mondiale, avec 540 points, derrière l'Afrique du Sud (600 pts) et devant la France (540pts), alors que sur l'épreuve de poursuite, elle est logée à la 3e place, avec 930 points, derrière la Fédération de Russie (1050 pts) et l'Afrique du Sud (930 pts).

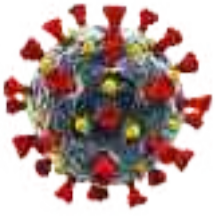
CAN 2022

4 qualifiés de plus, imbroglio Sierra Leone-Bénin

La Mauritanie, l'Éthiopie, la Guinée Bissau et le Cap Vert se sont qualifiés pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), mardi, et il ne reste plus à prendre qu'un ticket, que la Sierra Leone et le Bénin n'ont pu se disputer en raison d'un imbroglio matiné de Covid. Six "Ecureuils" du Bénin ont été testés positifs à leur arrivée à Freetown, dont les meilleurs éléments Steve Mounié et Jodel Dossou, et ne pouvaient pas participer au match décisif. La colère de la délégation béninoise et le doute sur la contamination des joueurs ont entraîné de longues discussions. Finalement la rencontre n'a pas eu lieu et a été reportée. La Sierra Leone doit battre le Bénin pour se qualifier. La Confédération africaine de football (CAF) mène son enquête et n'a pas encore annoncé si et quand ce match aura lieu.

Les 23 qualifiés connus : Cameroun (pays-hôte),

Sénégal, Algérie, Mali, Tunisie, Burkina Faso, Guinée, Comores, Gabon, Gambie, Égypte, Ghana, Guinée Equatoriale, Zimbabwe, Côte d'Ivoire, Maroc, Nigeria, Soudan, Malawi, Éthiopie, Mauritanie, Guinée Bissau, Cap-Vert.



PANDÉMIE DE COVID-19

131 nouveaux cas, 96 guérisons et 4 décès en 24h

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Plus de 16 quintaux de kif traité saisis

Plusieurs opérations ont été menées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), au cours desquelles il a été saisi plus de 16 quintaux de kif traité que des bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc, durant la période du 24 au 30 mars, selon un bilan opérationnel de l'ANP rendu public hier.

« Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 24 au 30 mars 2021, plusieurs opérations dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes », précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts intenses » visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans le pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations

exécutées à travers les différentes Régions militaires, « 33 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 16 quintaux et 74,5 kilogrammes, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers les frontières avec le Maroc ». A ce titre, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, « 13 narcotrafiquants dont un de nationalité marocaine et saisi 14 quintaux et 38,5 kilogrammes de kif traité », alors que « 20 narcotrafiquants ont été appréhendés et 236 kilogrammes de la même substance, ainsi que 29 204 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires », selon le même bilan. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamarrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et In Amenas, « 455 individus et saisi 27 véhicules, 356 groupes électrogènes, 145 marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illécite, ainsi que 19,3 tonnes de mélange d'or

brut et de pierres et 5,25 tonnes de denrées alimentaires ». Dans le même cadre, « 12 autres individus ont été arrêtés, et 11 fusils de chasse, 02 pistolets automatiques, 2 309 cartouches pour fusil de chasse, 1 900 800 unités d'articles pyrotechniques, 432 smartphones, 23 250 unités de tabacs » ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, Djelfa, Tipasa et Tiaret, précise-t-on. De même, « des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 19 389 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras, Ouargla et Tindouf ». Dans un autre contexte, les garde-côtes ont mis « en échec » des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de « 197 individus qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Chlef, Tipasa, Oran,

Aïn-Témouchent, Mostaganem et Tlemcen, tandis que « 155 immigrants clandestins de différentes nationalités dont 10 de nationalité marocaine ont été appréhendés à Bordj Badji Mokhtar, Adrar, Tlemcen, El Bayadh et In Amenas », conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

Au fil du jour

Cogitation philosophico-littéraire

Par Rachid Ezziane

« L'homme n'est ni ange ni bête, mais qui veut faire l'ange fait la bête »

Blaise Pascal

Oui, « le tout, tout de suite » a perverti les esprits. Surtout le tout confort. « Le tout à moi » et « l'enfer c'est les autres ». En vérité, on ne peut prétendre être un homme (incluse la femme) que si l'on atteint l'essence première de l'être qui est, comme l'exprime l'Émir Abdelkader dans l'une de ses citations: « Tout être est mon être ». Mais est-ce vraiment la modernité qui en est la cause ? La technologie ? La politique ? L'orgueil, des uns et des autres ?...

Malheureusement, d'après mes diverses lectures de l'Histoire, j'ai envie de dire que les hommes ont été de tout temps des pervers. Je viens de terminer la lecture des biographies des Césars (Suétone : La vie des 12 Césars) de Jules César, Néron, Caligula, etc., c'est à se demander si les hommes d'aujourd'hui ne sont pas des anges en comparaison à ceux de ce temps-là. Il y a en l'humanité quelque chose de mystérieux et d'incompréhensible. Et il suffit, des fois, d'ouvrir « le livre de notre ego » pour comprendre d'où vient toute cette perversion.

Mais rien n'est définitivement perdu chez l'espèce humaine, même si d'avance, les meilleures dispositions mises en place pour éviter une nouvelle guerre n'empêchent pas les pires affrontements de recommencer. Depuis la nuit des temps l'homme est oublié... et dès qu'une guerre s'achève, on ne pense qu'à convoquer les artisans de la reconstruction pour masquer les stigmates de la guerre, au lieu d'en laisser les stigmates visibles pour dissuader, d'instruire les enfants dans un but de prévention (certains programmes d'histoire en sont la preuve).

L'homme est oublié. Et certainement que le plus grand nombre de nos peines viennent de cet insoutenable oubli, ou comme dit Milan Kundera « L'insoutenable légèreté de l'être ». C'est vrai aussi que la première des choses que l'homme choisit après tout malheur, c'est de faire table rase de ce passé. Et pourtant, combien n'a-t-on pas fait d'autres malheurs en obligeant les victimes d'oublier, voire de pardonner. Certes, pardonner mène à la reconstruction de soi, mais enseigner cette « mauvaise Histoire » laconiquement suffit-il à ne plus y revenir ? Je crois que toute la question est là : pourquoi les hommes oublient vite et veulent à tout prix refaire ce qu'ils ont déjà abhorré par le passé ? J'ai peur que ce n'est que notre « innéité » qui nous joue des tours. Et que le reste n'est que littérature... Qui de Hobbs ou Jean Jacques Rousseau a raison ? Le premier croit dur comme fer que « l'homme est un loup pour l'homme », le deuxième nous dit que l'homme est naturellement bon et que la société le corrompt. Qui sommes-nous en fin de compte : Ange ou démon ?

VIGNETTE AUTOMOBILE

Le délai d'acquiescement prolongé jusqu'au 29 avril

La période légale d'acquiescement de la vignette automobile pour l'année 2021, fixée initialement du 1er au 31 mars, a été prorogée à titre exceptionnel, au jeudi 29 avril 2021 à 16 heures, a annoncé hier la Direction générale des impôts (DGI). Cette mesure optionnelle a été décidée afin de faciliter aux citoyens l'acquisition de la vignette automobile, a précisé la DGI dans un communiqué, tout en rappelant que les vignettes automobiles sont « disponibles, dans toutes leurs quotités » au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste. La DGI prévient par ailleurs que tout retard dans l'acquisition des vignettes, donnera lieu au paiement des amendes prévues par les dispositions de l'article 305 du code du

timbre, soit une majoration de 50% pour les paiements effectués spontanément. « Cette majoration est portée à 100% lorsque l'infraction est constatée par les services habilités », a-t-elle encore rappelé. Le communiqué précise à l'attention des propriétaires des véhicules utilitaires d'exploitation que le montant de la vignette est en fonction du poids total en charge (PTC). S'agissant des véhicules de transport de voyageurs, le montant est fixé suivant le nombre de sièges, a-t-on précisé. La DGI rappelle, par ailleurs, que le défaut de l'apposition de la vignette sur le pare-brise donne lieu à l'application d'une amende fiscale égale au montant de cette vignette (article 308 du code du timbre).

HUIT MORTS DANS UNE FOSSE SCEPTIQUE À LA PRISON DE OUED GHIR (BÉJAÏA)

Une délégation de trois ministres sur les lieux

Une délégation de 3 ministres a été dépêchée hier après-midi à Béjaïa, où huit personnes ont perdu la vie dans la matinée dans la prison de Oued Ghir, a-t-on appris auprès des services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Selon la même source, la délégation, composée des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Karim Beldjoud, de la Justice et garde des Sceaux, Belkacem Zaghmati et des Res-

sources en eau, Mustapha Kamel Mihoubi, a été dépêchée en vue de s'enquérir de la situation, à la suite de l'accident. Huit personnes sont en effet mortes par suffocation, hier, dans une fosse sceptique, à la prison de Oued Ghir, à 10 km à l'ouest de Béjaïa, a appris l'APS de sources locales. Les victimes sont des ouvriers qui étaient descendus dans la fosse sceptique pour la nettoyer, ils seraient, a priori, morts par suffocation, selon les premières informations recueillies.

CONVENTION MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS - MINISTÈRE CHARGÉ DES MICRO-ENTREPRISES

Vers la création d'une véritable économie culturelle

Une convention entre le ministère de la culture et des Arts, et le ministère délégué auprès du premier ministre chargé des micro-entreprises, a été signée, hier, au niveau du palais de la culture Moufdi Zakaria, par Mme Malika Bendouda et Nasim Diafat

Les buts escomptés par la signature de ce document, sont entre autres, la délimitation d'un cadre d'entraide et de coordination entre les deux ministères afin de promouvoir les institutions dans le domaine de la culture et des arts, dans le cadre de l'application des directives du Président de la République. Il s'agit aussi de renforcer l'esprit entrepreneurial et d'innovation des porteurs de projets dans le domaine culturel, permettre aux entrepreneurs, - surtout les jeunes- de créer des micro-entreprises dans le domaine culturel et faciliter la diffusion

des informations aux entrepreneurs ainsi que leur accompagnement le long de leur création d'entreprise. Malika Bendouda a ainsi appelé les personnes travaillant dans le domaine de la culture et des arts à se présenter, munis de leur carte d'artiste, au niveau de l'agence nationale d'appui et de développement de l'entreprenariat (Anade) afin de bénéficier des aides et de l'accompagnement prévus dans cette convention. Nasim Diafat a ainsi précisé que les démarches de création de micro-entreprise, qu'elles soient dans le domaine culturel ou non, « ne nécessitent désormais que quelques clics pour être réalisées ». Encourageant les citoyens à créer en ligne leur propre entreprise de production culturelle et/ou artistique, qui ne nécessite plus l'intervention d'une bureaucratie, le ministre délégué chargé des micro-entreprises a rappelé que la

digitalisation était au profit de ces derniers. Cette rencontre est placée dans le droit de la stratégie culturelle et du marché de la culture que la ministre de la Culture et des Arts poursuit avec différents acteurs et opérateurs. Ceci dans le but de promouvoir la culture et le produit artisanal algérien, sur tout le territoire national. Cet accord permettra, d'après les deux ministres, « d'aider à la construction de l'économie de l'Algérie nouvelle ». En marge de la signature de cet accord, une présentation de la part de l'Anade, a mis en avant la nouvelle stratégie de l'agence qui a montré l'utilité de la plateforme électronique et l'engouement de plus en plus grand des citoyens, de plus en plus de jeunes, à vouloir créer leur micro entreprise. Il a été souligné que la date limite d'inscription en ligne est fixée au 31 décembre 2021.

S. Chaoui